

Onex offre 2,3 milliards pour la Labatt

Presse Canadienne
TORONTO

La société Onex Corp. a annoncé hier qu'elle faisait une offre de 2,3 milliards de dollars pour l'achat de John Labatt Ltd.

Il y a quelques semaines, la société Onex, dont le siège social est à Toronto, avait indiqué qu'elle étudiait la possibilité de faire une offre en vue de prendre le contrôle du géant de la bière, du sport et du spectacle.

« Nous croyons que notre offre est une proposition très attirante pour les actionnaires de Labatt », a déclaré M. Gerald Schwartz, président et chef de la direction d'Onex.

« Nous entendons nous concentrer sur ce que Labatt fait de mieux : brasser et vendre de la bière en Amérique du Nord. »

En conséquence, Onex entend vendre les opérations de Labatt dans la diffusion, les sports et les spectacles.

En plus de ses brasseries, Labatt contrôle le Sports Network, l'équipe de baseball des Blue Jays de Toronto, l'équipe de football des Argonauts de Toronto, le promoteur de spectacles BCL Entertainment et la firme de production de films et d'émissions de télévision Skyvision.

La vente des intérêts de Labatt dans le secteur de la radiodiffusion devrait d'abord obtenir l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Labatt a confirmé qu'elle avait été avisée de l'offre, mais l'a ridiculisée.

« C'est totalement insuffisant comme proposition, et pour les actionnaires, cela ne reflète aucunement la juste valeur de leurs actions », a estimé M. George Taylor, président et chef de la direction de John Labatt.



Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Toronto, le président d'Onex Corp., Gerry Schwartz (à gauche), s'entretient avec Norberto Morita, président de la brasserie sud-américaine Quilmes.

Il a ajouté que le conseil d'administration étudiera l'offre une fois que les documents officiels lui seront parvenus, et qu'il commentera alors la proposition de manière plus approfondie.

Onex a soumis sa proposition par l'intermédiaire de sa filiale LBT Acquisition Corp. Elle offre 24 \$ l'action pour toutes les actions ordinaires de John Labatt Ltd. de Toronto autres que celles qui sont détenues par des citoyens américains. L'offre sera financée par des emprunts bancaires de près de 1,4 milliard de dollars et 940 millions de dollars en investissements d'Onex elle-même et d'une longue liste de partenaires incluant plusieurs caisses de retraite canadiennes, une banque et Quilmes Industrial S.A. qui contrôle le plus important brasseur en Argentine.

Selon M. Schwartz, l'offre de 24 \$ l'action constitue une juste évaluation des actions de Labatt et représente une prime d'environ 21 pour cent sur le prix qui avait cours sur le marché avant que les médias ne s'emparent des rumeurs d'une prise de contrôle.

Onex se spécialise dans l'acquisition de compagnies et leur transformation en vue de les rendre rentables. En 1994, elle a déclaré des revenus nets de 162,5 millions de dollars, une hausse de 80 pour cent par rapport à 1993.

Les obligations d'épargne du Québec rapporteront 6,25% la première année

PIERRE BELLEMARE

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission d'obligations d'épargne du Québec en date du 1er juin prochain sera de 6,25 p. cent pour la première année, a indiqué hier le ministre des Finances, Jean Campeau.

La mise en vente de cette nouvelle émission débute d'ailleurs aujourd'hui même et se poursuivra jusqu'au 1er juin. Le ministre des Finances se réserve toutefois le droit de mettre fin à la vente en tout temps.

Cependant, les obligations des émissions E-80 et E-85, émises en juin 1980 et 1985 respectivement, viennent à échéance le 1er juin prochain et ne porteront donc plus d'intérêt à partir de cette date. Leurs détenteurs devraient donc les encaisser sans délai.

Les nouvelles obligations d'épargne du Québec ont une échéance de dix ans et le taux d'intérêt est fixé d'avance en année et ajusté périodiquement pour tenir compte de l'évolution des taux d'intérêt. Elles sont disponibles en coupures de 250, 500, 1000 et 5000 dollars.

INDICES			
MONTREAL	2151.22	4.35	
VARIATION JOUR: 0.20% AN: 7.52%			
TORONTO	4374.67	1.32	
VARIATION JOUR: 0.03% AN: 2.08%			
NEW YORK	4340.64	-81.96	
VARIATION JOUR: -1.85% AN: 15.47%			
MEXIQUE	2014.76	-49.99	
VARIATION JOUR: -2.42% AN: -16.22%			
DOLLAR	73.78 cents US	0.00	
VARIATION JOUR: 0.00% AN: 1.43%			
OR	383 \$US	-0.70	
VARIATION JOUR: -0.18% AN: 0.42%			
PÉTROLE	20.03 \$US	-0.05	
VARIATION JOUR: -0.25% AN: 8.56%			

Le jet set des «expatriés»

LAURIER CLOUTIER

4. ■ « L'expatrié » québécois ne se retrouve pas seul et isolé, entouré d'une mer d'étrangers, quand il débarque dans une de ces capitales rêvées.

Au contraire, dès la prise de possession de sa maison, il découvre souvent dans le voisinage toute une colonie de Québécois, menant des affaires comme lui à l'international, et qui se serrent les coudes. « J'en croise constamment », déclare Jacques A. Drouin, maintenant un associé du groupe de la Banque Schroder, à Londres.

Même dans des villes hors du grand circuit du jet set, l'expatrié trouvera au moins une faune très cosmopolite de gestionnaires, souvent des concurrents à qui faire la nique.

Mercedes del Castillo, de SNC-Lavalin Honduras, a comme nouveaux voisins à Tegucigalpa « des Israéliens, des Espagnols et des Chinois ».

Dès son arrivée à Moscou, l'ingénieur Serge Bergeron, de Laliberté Lanctôt Coopers Lybrand, reçoit une tape dans le dos d'un ex-confrère de SNC-Lavalin. Le lendemain, il croise le constructeur René Lépine fils (Sanctuaire du Mont-Royal). Mario Bertrand, nouveau président de Télésystèmes International-Europe, téléphone tous les jours, de Paris, à InfoBref Bell La Presse pour continuer à tout savoir sur Montréal. « C'est parfait pour les expatriés ».

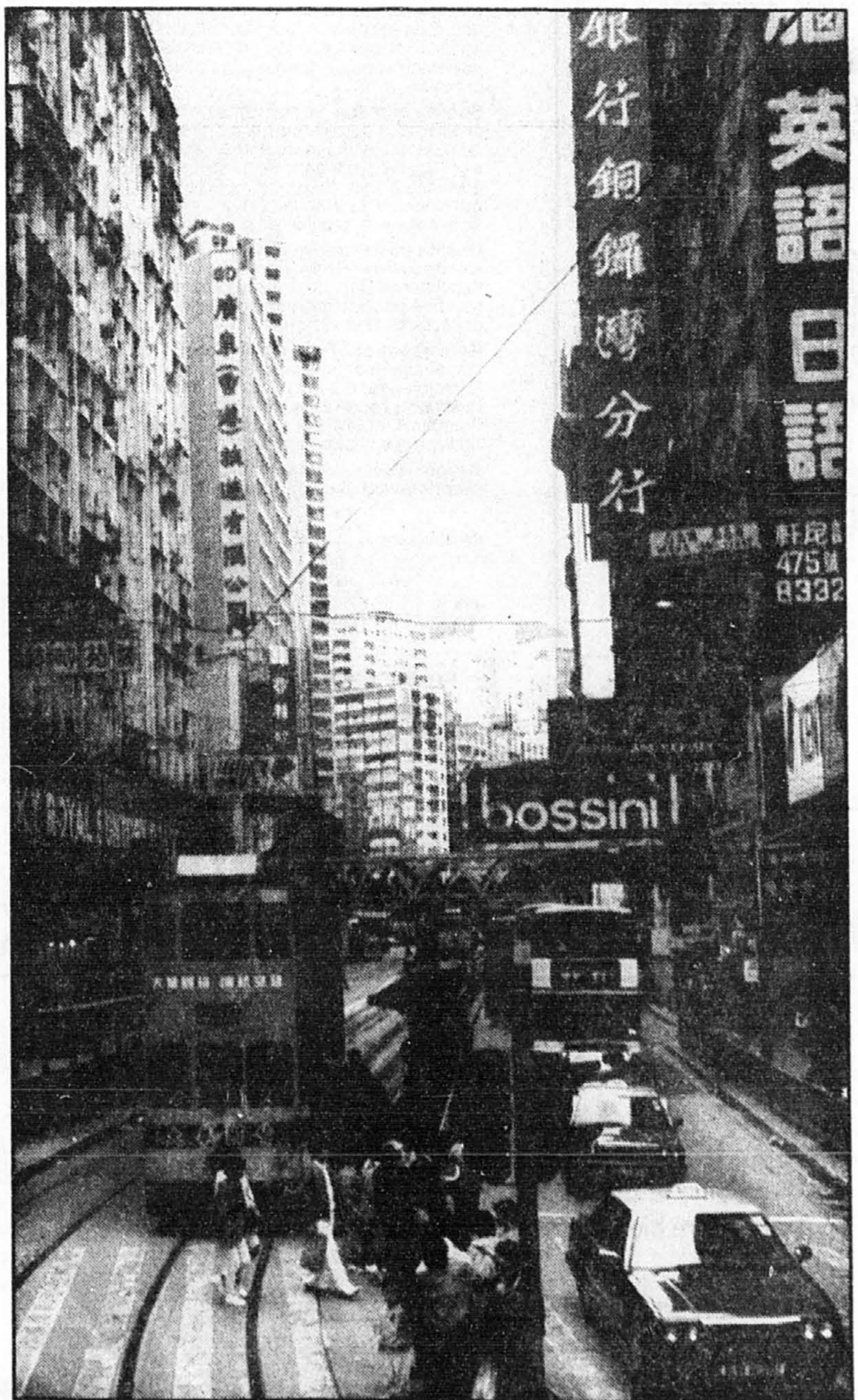
En outre, une fois installé dans un pays étranger, l'expatrié n'y est pas condamné à demeurer. Il poursuit souvent sa course folle de virées internationales et passe par... Montréal. Lors de l'interview, Louis Brunelle venait de quitter Londres pour présider Videotron International, à Montréal, mais était en voyage dans la... City pour un meeting chez Videotron plc. Au moment des séances de photos, Mario Bertrand venait de quitter Paris pour Londres d'où il repartait immédiatement pour Varsovie et Lisbonne. Quant à Jacques Drouin, il rappelle, mais de Montréal, avant de repartir pour la City. Louise Roy, nouvelle présidente d'Air France-Amériques, n'a pas encore eu le temps de fraterniser avec des expatriés québécois. « On se rencontre dans les avions. Tous sont très pris ».

À Hong Kong, Christian Sarrazin, vice-président de Téléglobe, vit au milieu de six millions d'expatriés, dans « une plaque tournante des télécommunications et de l'Asie ».

Plusieurs sont des « Canadiens à passeport, de 40 000 à 60 000 » Caucasiens de Hong Kong ayant émigré au Canada, il y a plusieurs années, mais aujourd'hui de retour dans la colonie britannique. Leur passeport les prémunit contre les soubresauts éventuels de la prise de contrôle par Pékin en 1997. La ville compte aussi « de 1000 à 1500 gestionnaires comme » Christian Sarrazin « dont certains qui ont pris racines ».

Le collègue Robert Cazalais, directeur du développement des affaires de Téléglobe en Asie, souligne que la moitié des Hongkongais ne parlent pas l'anglais. Par contre, le petit groupe des Philippines parle anglais et fournit de bonnes gardiennes pour les enfants de M. Cazalais.

Les Québécois ont bonne réputation presque partout dans le monde, sauf peut-être aux États-Unis, avance Jean Gaulin, président du conseil et chef de la direction d'Ultramar Corp. de New York. « Les informations américaines



Même dans une ville comme Hong Kong, les «expatriés» québécois sont susceptibles de croiser des congénères.

sur le Québec proviennent souvent du Canada anglais ! »

Jean Gaulin dit par ailleurs que les expatriés développent une vision différente du pays. « On réalise que la compétence et l'innovation viennent souvent du Canada et du Québec. Par contre, le Canada semble s'isoler des activités mondiales et prendre du retard. Les gouvernements plus interventionnistes contribuent à des attitudes régionalistes ».

Vue de Paris, Louise Roy décrit Montréal en rose. « Elle a tous les avantages d'une grande ville sans ses inconvénients : qualité de vie, déplacements faciles, nature à proximité, milieu culturel. Il faut savoir l'apprécier ».

Mais aussi, il faut s'assurer de rester en contact avec Montréal, réplique Georges Lebel, ex-gestionnaire à l'étranger de Videotron.

Aujourd'hui directeur de franchises d'Econo Confort, M. Lebel cite une étude montrant que 60 p. cent des cadres à l'international quittent leur compagnie en rentrant à Montréal. « La direction a changé, la culture d'entreprise aussi et ils n'ont pas pris soin de cultiver les liens avec le Québec ».

Paul Desmarais fils assure qu'il ne fera pas profiter un autre employeur de son expérience européenne. « Je suis au service exclusif de Power Corp. », conclut-il.

Conflits d'intérêts: Desjardins a vite réglé dix cas en 1994

LAURIER CLOUTIER

Le Mouvement Desjardins assure qu'il s'est depuis longtemps doté de tout un escadron de détection des conflits d'intérêts et des cliques, qu'il suit à la trace jusqu'à leur disparition.

Jocelyn Proteau, président de la Fédération des caisses Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec (FMO), n'y va pas de main morte : « Je pratique la tolérance zéro. Mon mandat est d'augmenter les affaires mais aussi de faire respecter le Code de déontologie de Desjardins dans chacune des 325 caisses de la région. »

En 1994, l'équipe volante est intervenue dans « peut-être une dizaine de caisses où on lui avait signalé une apparence de conflit d'intérêts », pour tuer le parasite dans l'oeuf.

Plus sévère

Pourquoi braquer tout à coup les feux de la rampe sur les conflits d'intérêts chez Desjardins? La Presse a fait état, hier, du rapport de l'inspecteur général des institutions financières du Québec à la suite d'un premier reportage, l'an dernier, sur le directeur général Paul McNicholl de la Caisse de Joliette. Et Jocelyn Proteau dénonce durement l'émission du Point de Radio Canada, qui « laisse croire que la structure de Desjardins est plus perméable aux conflits d'intérêts ».

« C'est faux. Desjardins est beaucoup plus sévère contre les conflits d'intérêts que les autres institutions financières. Il suffit de comparer ».

Depuis la nouvelle loi des caisses de mars 1989, la chasse aux cliques devient « structurée » mais on la pratiquait avant, avec le Comité de surveillance, dans chaque caisse.

Desjardins a rapidement implanté son Code de déontologie dans chaque caisse et en fait depuis lors le suivi « systématique ».

Le Comité de déontologie de la FMO se compose de trois membres ou dirigeants de caisses qui produisent un rapport, indépendant, à l'inspecteur général. Dans le cas de M. McNicholl, des membres de la caisse ont demandé une enquête à l'inspecteur général.

Jocelyn Proteau reconnaît qu'il a de bonnes relations avec l'inspecteur sortant. Me Jean-Marie Bouchard occupe maintenant le poste d'adjoint au directeur général du Mouvement Desjardins. « Mais le nouveau (intérimaire), Alfred Vaillancourt, je ne le connaissais pas ».

L'escouade de la déontologie de chacune des 11 fédérations de Desjardins travaille en étroite collaboration avec chaque Comité de surveillance de caisse et veille à l'application du Code.

Les Comités de surveillance produisent des rapports trimestriels au triumvirat de la Fédé. « Ça en fait de la paperasse. La plupart du temps, pour rien. »

De plus, la Fédé a une équipe d'inspecteurs qui fait le tour de toutes les caisses, chaque année et vérifie toutes les décisions. « La Fédé lit chacun de ces rapports de façon rigoureuse », dit un président convaincant. « La Fédé fait le suivi ».

Le Code oblige la divulgation d'intérêts des dirigeants de caisses, « de leur conjoint, de leurs enfants et de leurs conjoints ». Ils doivent s'abstenir de décisions (sur des prêts) dans leurs cas. Desjardins est « très contraignants pour ses dirigeants, bénévoles ».

« Bien sûr, il peut arriver des accidents. Mais la Fédé intervient alors avec beaucoup de vigueur ».

Desjardins n'a d'ailleurs pas le choix, dit le président de la FMO. « Desjardins ne vend qu'un seul produit : la confiance. Si on la perd, on n'est plus en affaires », conclut Jocelyn Proteau.

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Nouvelles en bref

La Une:	110
Nouvelles locales:	120
Nouvelles sportives:	130
Nouvelles économiques:	140
Nouvelles nationales et internationales:	150
Arts et spectacles:	160
En primeur:	170

Éditoriaux

Question du jour

Info-AffairesSM Bell

À surveiller cette semaine:	311
Causeries et conférences d'affaires:	321
Perfectionnement en gestion:	331
Finance et comptabilité:	341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle:	351
Production, qualité, environnement et technologie:	361
Ressources humaines et formation:	371
Informatique:	381

Questions d'affaires

Réponses d'affaires

5 choix de chroniques disponibles: 410

NOUVEAU

Résultats de la loterie

6/49:	411
Lotto Super 7:	412
Sélect 42:	413
Banco:	414
La Quotidienne:	415

NOUVEAU

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada

Région de Montréal:	421
Prévisions à long terme (Montréal):	422
Estrie, Québec, Laurentides:	423
Villes canadiennes:	424
Villes américaines:	425
Plaisanciers (Montréal):	426

Produits et services de Bell... 520

Services de La Presse

Service des abonnements:	610
Annonces classées:	620
Publicité:	630
Rédaction:	640
Information sur les concours:	650
Renseignements généraux:	660



INFO-ARTS Bell

À surveiller cette semaine:	710
Danse:	720
Musique et art lyrique:	730
Théâtre:	740
Variétés et humour:	750
Expositions et musées:	760
Service personnalisé (accès direct)	770

La Presse



Chute de l'excédent commercial canadien

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les importations et les exportations canadiennes ont décliné pour un deuxième mois d'affilée en mars dernier, à un moment où l'économie nord-américaine enregistrait un ralentissement après avoir connu une croissance robuste en fin d'année, l'an dernier.

Statistique Canada révélait hier que la valeur des exportations est tombée à 20,8 milliards, contre 21,8 milliards en

février et 22,5 milliards — un record — en janvier. « Les exportations en mars ont été freinées par la chute de la demande américaine en véhicules automobiles », a noté l'agence fédérale. Les exportations de céréales et de bois d'œuvre ont également diminué, reflétant l'effet des grèves qui ont touché des chemins de fer et des ports cet hiver.

Quant aux importations, elles ont aussi reculé en mars pour totaliser 18,8 milliards. En février, elles atteignaient 19,4 milliards et en janvier, le chiffre record de 20,2 milliards.

Cette baisse simultanée des importations et des exportations a signalé la fin d'une année de croissance exceptionnelle pour le commerce canadien. En effet, il n'y avait eu qu'un mois de baisse des exportations depuis novembre et décembre 1991. Les ventes à l'étranger ont été le principal facteur de la reprise économique au Canada après la récession du début de la décennie.

La dernière chute de la valeur des importations remontait à décembre 1993 et janvier 1994.

Toujours selon Statistique Canada, le recul des importations noté en mars est également attribuable à l'industrie de l'automobile, principalement à cause d'une baisse des importations de voitures et de pièces américaines.

La baisse plus marquée des exportations en mars a entraîné une légère détérioration de l'excédent de la balance commerciale, qui est passé de 2,4 milliards, en février, à 1,9 milliard.

Ces chiffres sont préliminaires et doivent être révisés. Ils sont également désaisonnalisés.

Thomson cherche à vendre 21 journaux canadiens

Presse Canadienne

TORONTO

■ « Les journaux sont tous semblables » et les éditeurs qui veulent survivre doivent s'en différencier et offrir à leur clientèle un produit renouvelé et plus intéressant, estime le président de Thomson Corp.

« Il y a beaucoup de concurrence, beaucoup d'entrepreneurs », a dit Michael Brown après l'assemblée annuelle de la compagnie hier à Toronto.

C'est pourquoi Thomson a choisi de concentrer ses activités sur son service électronique d'information financière et de mettre en vente 21 journaux canadiens et 25 américains.

Ces journaux — entre autres 12 quotidiens et six hebdomadaires en Ontario, deux quotidiens et un hebdomadaire en Saskatchewan — n'ont plus leur place dans la nouvelle orientation commerciale adoptée par Thomson.

Des acheteurs se sont montrés intéressés, a reconnu M. Brown, mais il a refusé de dire combien. Il s'est par contre montré confiant de pouvoir vendre tous les journaux dont la compagnie veut se départir, peut-être au cours des deux prochains mois.

Le président de l'entreprise, Ken Thomson, qui a présidé à l'assemblée annuelle, laquelle n'aura duré qu'une vingtaine de minutes, a déclaré aux actionnaires que la mise en vente des journaux était ce qu'il y avait de mieux à faire pour l'avenir de la compagnie.

Thomson Corp. a des intérêts dans l'industrie du voyage, le domaine des publications et des journaux. Elle a dégagé en 1994 des bénéfices de 427 millions \$US, à comparer à 277 millions \$ en 1993.

Par contre, le premier semestre de l'exercice courant s'est soldé par une perte de 73 millions \$, contre une perte de 63 millions \$ un an auparavant.

PRIX CANADIENS DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ 1995

APPEL DE CANDIDATURES

Réunies dans une même personne, la créativité, l'innovation, l'audace et la détermination de réussir créent un style personnel qui trace la voie du succès aux autres.

Les Prix canadiens de l'entrepreneuriat féminin ont été conçus pour honorer les femmes qui transforment leurs visions en réalité. Ils sont décernés dans six catégories:

Nouvelle entreprise. La récipiendaire est en affaires depuis au moins trois ans et au plus cinq ans. Son entreprise fournit un produit, un service, ou une stratégie commerciale de nature novatrice et possède un solide plan de croissance.

Succès soutenu. La récipiendaire est propriétaire de son entreprise depuis vingt ans ou plus et elle demeure activement engagée dans son exploitation. Son succès est une inspiration pour ses contemporaines et pour les générations montantes. Ce prix veut rendre hommage aux pionnières de l'entrepreneuriat.

Qualité soutenue. La récipiendaire a démontré sa capacité de développer et de maintenir l'excellence dans tous les secteurs d'activité touchés par son entreprise: clientèle, personnel, collectivité et environnement.

Retombées sur l'économie locale. Dans l'établissement ou l'expansion de son entreprise, la récipiendaire a fait un apport important à l'essor de l'économie locale par la création d'emplois, et elle a encouragé d'autres entreprises à faire de même.

Rayonnement international. La récipiendaire est propriétaire d'une entreprise canadienne qui a

accru ses ventes en s'ouvrant des marchés d'exportation. Au moins 30% de son chiffre d'affaires doit avoir été réalisé hors du Canada.

Revitalisation d'une entreprise. Les compétences de gestion de la récipiendaire ont revitalisé ou repositionné une entreprise stagnante ou en faillite au point où elle affiche au moins deux années de stabilité financière et une croissance financière suffisante pour assurer son avenir.

Chaque lauréate recevra une épingle en or 18 carats conçue spécifiquement et donnée par Tiffany & Co. pour exprimer le talent innovateur, la détermination et les qualités qui caractérisent l'entrepreneuriat féminin.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 13 octobre dans le cadre d'un colloque de deux jours pour entrepreneures qui se tiendra les 13 et 14 octobre au Vancouver Trade & Convention Center, à Vancouver (C.-B.).

Les formules de mise en candidature sont disponibles à la succursale de la Banque de Montréal la plus proche ou au bureau du Financial Post. Les entrepreneures sont invitées à poser leur propre candidature. La date limite pour proposer une candidate est le 5 juin 1995.

Pour en savoir plus long, communiquer avec Ginette St-Germain au (514) 872-8516.

Le programme des Prix canadiens de l'entrepreneuriat féminin est une initiative du Women's Entrepreneurship Program, Faculty of Management, Université de Toronto.

Parrainés par:

Bank of Montreal

La Presse

KORN/FERRY INTERNATIONAL

Ford

University of Toronto Faculty of Management

En association avec:

North American Life

digital

DUPONT

DuPont Canada

FLARE

TIFFANY & CO.

MAIL POSTE

Price Waterhouse

H

Avis de dividendes

Le 26 avril 1995 le conseil d'administration de Bell Canada a déclaré les dividendes suivants:

• payable le 30 juin 1995 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 mai 1995:

— dividende No 25 de six mille trois cent cinquante dollars (6 350,00 \$) par action privilégiée de catégorie A, série 11 perpétuelle, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.

• payable le 30 juin 1995 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 mai 1995:

— dividende No 21 de neuf mille neuf cent vingt-cinq dollars (9 925,00 \$) par action privilégiée de catégorie A, série 13 perpétuelle, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.

• payable le 30 juin 1995 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 mai 1995:

— dividende No 17 de neuf mille six cent vingt-cinq dollars (9 625,00 \$) par action privilégiée de catégorie A, série 14 perpétuelle, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.

Josef J. Fridman
Secrétaire de la Société



Un c'est bien, deux c'est mieux, trois c'est inespéré.

À vous d'en profiter.

«Le marché boursier canadien présente actuellement de bonnes occasions d'achat. Et le Fonds d'actions, le Fonds de croissance et le Fonds ressources Altamira pourraient être bien placés pour profiter d'une forte reprise du marché.»

Frank Mersch, gestionnaire de Fonds Altamira

Fonds d'actions Altamira

*Depuis son

lancement en

nov. 1987

22,2 % 5 ans 22,6 % 3 ans 19,0 % 1 an 3,4 %

Fonds de croissance Altamira†

*10 ans

9,1 % 5 ans 12,5 % 3 ans 12,3 % 1 an 4,2 %

Fonds ressources Altamira

*Depuis son

lancement en

déc. 1989

21,5 % 5 ans 23,9 % 3 ans 23,4 % 1 an -13,1 %

*Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements annuels composés historiques pour les périodes mentionnées terminées le 28 avril 1995, y compris les variations de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais optionnels payables par les porteurs de parts qui auraient réduit les rendements. Les taux représentent le rendement passé et ne garantissent pas nécessairement le rendement futur. Les fonds communs de placement sont vendus uniquement par voie de prospectus. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants que nous vous recommandons de lire attentivement avant de souscrire. Tous les fonds communs de placement Altamira sont sans commission; seuls s'appliquent des frais uniques d'ouverture de compte de quarante dollars. Se reporter à la première page de notre prospectus pour tous les frais relatifs à nos fonds. †Altamira gère le Fonds de croissance depuis décembre 1988.

Altamira vous offre une vaste gamme de fonds que vous pouvez acheter directement sans payer de commission. Appelez-nous pour obtenir une trousse d'information gratuite ou demandez à l'un de nos spécialistes en fonds communs de placement de vous donner de plus amples renseignements sur nos fonds d'actions canadiens. Composez le 499-1836; ailleurs au Québec : 1-800-361-2354.



Appelez-nous dès aujourd'hui au sujet de nos ateliers gratuits, conçus pour vous aider à planifier vos placements.

Quno promet des bénéfices alléchants pour les deux prochains trimestres

LAURIER CLOUTIER

■ Quno affichera encore de meilleurs résultats et profits au deuxième, mais surtout au troisième trimestre de 1995, sans doute au grand dam de plusieurs de ses clients, les groupes de presse.

Le président du conseil, John E. Houghton, a avoué n'avoir jamais vu, en 40 ans, un tel cycle de reprise dans l'industrie des pâtes et papiers. Quno, de St. Catharines, en Ontario, fondée par l'éditeur de journaux Tribune Co, de Chicago, en 1912, en vertu de la loi du Québec, tenait hier son assemblée annuelle.

Le président William J. McNally souligne que Quno a non seulement profité de cinq hausses de prix depuis l'an dernier mais aussi de mesu-

res réduisant ses coûts, en dépit des hausses de prix des fibres.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 12,8 p. cent, à 560,8 millions en 1994, alors que les profits sont revenus et ont atteint 22,8 millions, un renversement de 66 millions après les pertes de l'année précédente. La reprise fulgurante ne remonte qu'à la fin de l'été dernier.

Au premier trimestre, les bénéfices ont grimpé à 18,4 millions, après des pertes 11,6 millions, sur un chiffre d'affaires en hausse de 45 p. cent, à 182,8 millions.

Quno a obtenu durant les trois premiers mois de l'année un prix de vente moyen majoré de 43 p. cent. La demande demeure vigoureuse, surtout sur les marchés étrangers, et rien ne laisse prévoir un plafonnement des tarifs dans un ave-

ni- prévisible. Les annonces d'investissements majeurs pour hausser la capacité de production demeurent rarissimes. On estime sa croissance qu'à un ou deux p. cent au cours des prochaines années. Quant à elle, Quno investira 160 millions cette année, principalement dans quatre projets, dont deux d'un total de 40 millions, à Baie Comeau.

D'ici 1999, Quno prévoit que la demande d'Asie va grimper à 8,1 p. cent. Déjà les acheteurs asiatiques contribuent aux pressions sur les prix mondiaux du papier car ils consentent souvent à verser de grosses primes au-dessus des tarifs affichés. Bill McNally assure toutefois que Quno sert d'abord ses clients d'ici, en priorité. Ses exportations se limitent à 11 p. cent des revenus, en Europe et en Amérique latine surtout, avec seulement « quelques conteneurs » en Asie.

Sico projette en 1995 des acquisitions en Ontario, aux États-Unis et au Mexique

Presse Canadienne

■ La société Sico projette d'effectuer au cours de l'année de nouvelles acquisitions pour poursuivre son expansion hors du Québec. Les territoires visés sont l'Ontario, le nord-est des États-Unis et le Mexique.

En conférence de presse, hier à Montréal, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise, le président et chef de la direction de Sico, Pierre Dupuis, a indiqué que son entreprise cherchait actuellement une façon « de s'implanter de manière permanente au Mexique ».

M. Dupuis estime que le « Mexique est un pays d'avenir », qui pourrait fournir de bonnes occasions d'affaires pour son entreprise, particulièrement dans le secteur industriel et du matériel des transports. Déjà, Sico a obtenu l'an dernier le contrat pour approvisionner en peinture la ville de Mexico, qui a entrepris de rénover son métro. L'entente conclue entre la Ville de

Mexico et Sico a trait à 250 voitures de métro.

En Ontario et dans le nord-est des États-Unis, Sico est intéressée à faire l'acquisition de fabricants de peintures, de petite ou de moyenne taille, a indiqué M. Dupuis.

Ce dernier fait remarquer que l'industrie de la fabrication de peintures est entrée dans une phase de rationalisation depuis quelques années. « On peut être le consolidateur ou le consolidé. On essaye actuellement d'être le consolidateur ». Pour ça, il faut constamment avoir des discussions en marche (en vue d'acquisitions), soumet Pierre Dupuis.

Deux acquisitions

L'an dernier, Sico a procédé à l'acquisition de deux fabricants de peintures, dont Hancock Paint & Varnish, une société établie à Norwell, en banlieue de Boston. « Je serais déçu si je ne répétais pas en 1995 la même performance que l'an dernier », a avancé M. Dupuis.

L'autre acquisition effectuée l'an passé par Sico est la compagnie Peintures Château, de Montréal. Sico ne croit pas pouvoir réaliser d'autres acquisitions au Québec, du moins pour le moment.

Sico détient actuellement 40 pour cent du marché québécois de la peinture architecturale (ventes de Sico excluant le secteur industriel).

Pour réaliser son expansion hors du Québec, Sico n'emprunte pas uniquement le chemin des acquisitions. L'entreprise a aussi conclu l'an dernier deux importantes ententes de distribution avec des chaînes de magasins, l'une en Ontario et l'autre en Alberta.

En Ontario, il s'agit des 56 magasins de la société Cashway Building Centres. En Alberta, l'accord de distribution a été signé avec la United Farmers, qui regroupe 33 points de vente.

Les efforts d'expansion de Sico se sont traduits en 1994 par un accroissement des ventes de la société hors du Québec. Elles représen-

taient 23 pour cent du chiffre d'affaires de la compagnie en 1993, contre 28 pour cent l'an dernier.

La société Sico vend ses produits sous différentes marques de commerce, dont Sico, Crown Diamond, Hancock, Château et Corrostop. L'entreprise, qui a son siège social à Beaufort, près de Québec, fabrique aussi des peintures de marque maison.

L'an dernier, Sico a encaissé un bénéfice net de 5,1 millions \$ sur des revenus de 162,6 millions \$.

Lors du premier trimestre de l'année, terminé le 31 mars, la compagnie a essuyé une perte de 21 000 \$, comparativement à un manque à gagner de 75 000 \$ durant la même période l'an passé. Le caractère saisonnier de la vente de peinture explique des résultats plus faibles en début d'année.

Les revenus se sont de leur côté élevés au cours des trois premiers mois de l'année à 39,7 millions \$, par rapport à 32,0 millions \$ durant le même trimestre un an auparavant.

Légère baisse du déficit commercial américain

Associated Press

WASHINGTON

■ Le déficit commercial américain a diminué légèrement en mars bien que le déséquilibre des échanges atteigne un record avec le Mexique et que celui avec le Japon ait encore empiré en raison d'une augmentation des importations automobiles.

Le ministère du Commerce a annoncé hier que le déficit commercial avait diminué de 9,12 milliards

de dollars US, soit une amélioration de 0,4 pour cent par rapport à celui de février (9,15 mds USD), légère amélioration qui était attendue.

Mais dans le même temps, le déficit avec le Japon atteignait 6,14 milliards, soit un chiffre proche du record des 6,7 mds d'octobre dernier. Les importations japonaises aux États-Unis ont augmenté de 21 pour cent, le quart de ce chiffre étant dû à l'automobile.

Le service InfoBref Bell

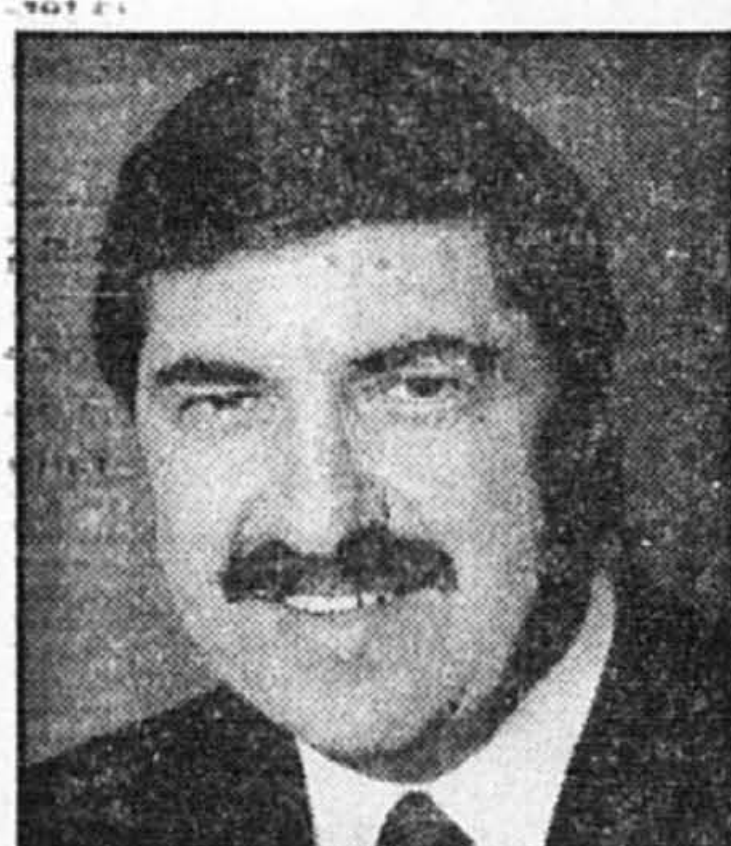
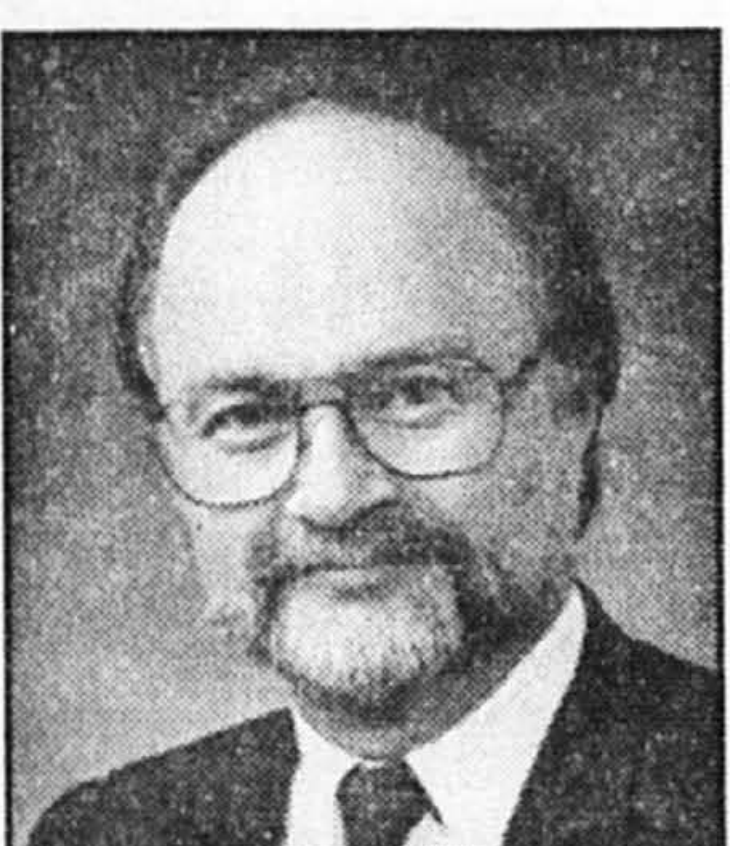
Nouvelles économiques

Vous aurez la nuit pour songer à vos placements. Dès minuit sept jours semaine, le cahier Économie de La Presse est à votre portée.

Composez le 875-2355. Au son de la voix, faites le 140.

Bell

CAA QUÉBEC

André Forcier **André Poulin**

Le CAA-Québec est heureux d'annoncer l'élection de Monsieur André Forcier à la présidence de son conseil d'administration, ainsi que de Monsieur André Poulin à la vice-présidence.

Monsieur André Forcier est directeur général du Groupe Brochu Laffleur, et Monsieur André Poulin est associé principal chez Watson, Wyatt World Wide inc.

Le CAA-Québec est un organisme à but non lucratif regroupant plus de 650 000 membres au Québec. Son conseil d'administration est formé de personnes qui servent bénévolement.

V2244731

DÉBAT PUBLIC SUR L'ÉNERGIE AU QUÉBEC

Dans le cadre du Débat public sur l'énergie au Québec, vous êtes invité à assister aux séances de travail ayant pour thème **les autochtones et l'énergie**.

Le jeudi 25 mai 1995

12 h à 14 h : Déjeuner-causerie
Les autochtones et l'énergie
Ghislain Picard, Président, Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador

14 h à 16 h : Les autochtones : regard historique
Armand Couture, Directeur général adjoint, Hydro-Québec
Billy Diamond, Chef, communauté de Waskaganish
Louis-Edmond Hamelin, Université Laval

16 h à 19 h : Les ententes actuelles
André Laporte, Hydro-Québec
Anthony Ittoshat, Maire de Kuujuaupik
Sylvie Vincent, Anthropologue

19 h à 21 h : Dîner-conférence
Vers un avenir meilleur
Elie-Jacques Jourdain, chef, Conseil des Innu Takuikan Uashal

21 h à 23 h : Les perspectives d'avenir
Simon Awashish, Chef, communauté Attikamek d'Obedjiwan
Kenny Blacksmith, Vice Grand Chef, Grand Conseil des Cris du Québec
Jean-Guy Whiteluck, Chef, communauté algonquienne de Kitigan Zibi Anishinabeg

Endroit : **Hôtel du Parc**
3625, avenue du Parc, Montréal

Confirmer votre présence au Secrétariat du Débat public sur l'énergie, au (418) 644-7062 ou 1 800 646-8868.

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles

V2244642

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE ATTACHEZ VOS CEINTURES!

16^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ARCO

30 mai 1995
Hôtel des Gouverneurs
Place Dupuis, Montréal

Informations:
(514) 341-6666

VOLET 1
présentation d'INTERNET, SIRIUS et UBI

VOLET 2
3 panels
Les prédictions:

- 1 - des décideurs médias
- 2 - des professionnels de la communication
- 3 - des chercheurs

Congrès réalisé en collaboration avec

Industrie Canada, le ministère de la Culture et des Communications, Patrimoine Canadien, The Gazette, la SODEC, Téléfilm Canada, Astral Communications, Hydro-Québec, Sondages BBM / ComQuest recherche Télévision Quatre-Saisons, FNC / CSN, Radio-Québec, SARDEC, Société Radio-Canada, l'ONF, La Presse

Association de la recherche en communication du Québec

MICHEL GIRARD



Administration de Q!

Pourquoi les propriétaires d'entreprises en ont-ils ras le bol des taxes, surtaxes et impôts? Pourquoi y a-t-il tant de travail et de vente qui se font au noir? Pourquoi plus personne ou presque ne se sent coupable de fraude fiscale?

Voici le cas d'un propriétaire de PME qui n'en peut plus. Et qui, par conséquent, a décidé de faire part de ses doléances à son prestigieux député de Crémazie, le ministre des Finances Jean Campeau, également titulaire de Revenu Québec.

Denis Bourget est co-propriétaire de INFACC, une PME spécialisée dans la recherche et le développement des services de sécurité informatique. Chiffre d'affaires: environ un million. Nombre d'employés: une dizaine.

« Je vous l'avoue, monsieur Campeau, malgré une volonté déchainée, il est bien difficile d'être en affaires au Québec ». C'est sur cette conclusion pessimiste qu'il termine la lettre envoyée à son député-ministre, le 11 mai dernier, surlendemain du discours du budget.

Pourquoi M. Bourget est-il sorti de ses gonds? Vous n'avez qu'à suivre le fil des événements décrits ci-après et vous mettre dans sa peau... Vous allez comprendre pourquoi la patience a des limites quand on fait face à un système qui a « deux poids deux mesures ».

A) Quand Revenu Québec doit de l'argent...

- Octobre 1994

Le personnel de INFACC complète les documents nécessaires à la production du rapport de la TVQ, pour le mois de septembre.

Le préposé de INFACC se trompe et joint au rapport un chèque de 1173,04 \$. Il s'agit ici d'une erreur administrative: INFACC n'avait pas à faire un chèque à Revenu Québec mais à réclamer plutôt un remboursement au montant de 1173,04 \$.

- Novembre 1994

Après avoir trouvé l'erreur, la compagnie, dès le 7 novembre 1994, avise Revenu Québec de l'erreur. À la demande de Revenu Québec, INFACC doit compléter des formulaires prescrits à cette fin, et lesdits formulaires sont transmis sans délai (avant la mi-novembre).

- Décembre 1994

Après plusieurs semaines d'attente, la compagnie revient à la charge auprès de Revenu Québec afin de savoir ce qu'il advient de son dossier de paiement de TVQ en trop. À quand le remboursement du paiement en trop de 1073,04 \$ et le paiement du remboursement de la TVQ payée en trop 1073,04 \$?

Pas chanceux! L'agent de Revenu Québec ne retrace pas le dossier de INFACC. Il demande à la compagnie de lui envoyer à nouveau les formulaires de demande de remboursement... mais par Fax, cette fois.

- Février 1995

Un mois et demi plus tard, le 6 février, Revenu Québec envoie finalement le remboursement réclamé par la compagnie INFACC, soit 2346,08 \$.

Combien d'intérêt Revenu Québec a-t-il versé pour avoir pris presque trois mois de délai avant de rembourser INFACC? Un gros 20,06 \$. Retenez bien ce montant.

B) Quand le contribuable doit de l'argent...

- Mars 1995

INFACC complète le rapport de DAS du mois de février (les déductions à la source retenues sur les chèques aux employés) et prépare un chèque de 4377,81 \$, lequel est daté du 15 mars 1995. INFACC fait affaires à ce moment-là avec une succursale de la Banque Nationale, à Québec. Les paiements de DAS sont toujours fixés au 15 de chaque mois.

La compagnie envoie le rapport de février et le montant requis au début du mois de mars 1995.

Oh surprise! le chèque daté du 15 mars 1995 est encaissé par le Ministère du revenu le... 7 mars, soit huit jours avant la date mentionnée sur le chèque de INFACC.

« Bien sûr, de dire M. Denis Bourget au ministre Campeau, nous nous sommes plaints à notre institution financière (Banque Nationale) qui l'a accepté, mais le mal était fait. »

Deux questions.

Un: comment se fait-il que Revenu Québec demande à « sa » banque (Banque Nationale du Canada) d'encaisser si promptement les chèques post-datés?

Deux: comment se fait-il que la Banque Nationale permet l'encaissement avant terme d'un chèque post-daté d'un de ses clients?

- Avril 1995

INFACC prépare cette fois son rapport mensuel de DAS du mois de mars 1995. Et prépare un chèque de 3073,84 \$ à l'intention de Revenu Québec. Le chèque porte la date du 15 avril.

Echaudé par la mauvaise expérience du mois précédent, M. Bourget retient ledit chèque jusqu'au mercredi 12 avril. Il le met à la poste le mercredi, à 17h30 heures. Simple question d'éviter que Revenu Québec et la Banque Nationale ne procèdent de nouveau à un encaissement avant terme.

Erreur! M. Bourget a oublié qu'il s'agissait de la semaine du début du long week-end pascal. À l'instar de toute la fonction publique, les employés de Revenu Québec tout comme ceux de Postes Canada allaient être en vacances du vendredi 14 avril au lundi 17 avril inclusivement.

- Mai 1995

Le 11 mai 1995, INFACC reçoit de Revenu Québec un avis de cotisation l'avisant que le paiement d'avril de ses DAS avait été reçu en retard, soit le 21 avril. Notez le délai: la lettre est déposée à la poste le 12 avril à 17h30. On suppose que Postes Canada la lève le lendemain matin, 13 avril. C'est donc dire que la lettre mettra huit jours pour se rendre à Québec, la capitale. C'est loin Québec, mais quand même!

Question: Ou bien Postes Canada se traîne les pieds, ou bien la lettre est montée sur le pouce à Québec, ou les fonctionnaires de Revenu Québec ont mis beaucoup de temps à se relever du long congé pascal?

Quoi qu'il en soit, le problème soulevé par cet extraordinaire délai en est un de pénalité. Sous prétexte que le chèque de INFACC est arrivé le 21 avril (lire a été sorti de l'enveloppe), Revenu Québec impose une pénalité de 464,81 \$. Cette pénalité représente un intérêt de 15 p. cent.

Résumons le portrait: pour avoir payé en retard de trois mois le remboursement de 2346 \$ qu'il devait à INFACC, Revenu Québec a versé des intérêts de 20,06 \$. En contrepartie, Revenu Québec a exigé d'INFACC une pénalité de 464 \$ pour quelques jours de retard dans l'arrivée du chèque des DAS daté du 15 avril.

Questions.

N'est-il pas injuste que Revenu Québec calcule sa pénalité de 15 p. cent à partir de la date de traitement par le ministère de l'enveloppe contenant le chèque... au lieu de se référer à la date d'oblitération de ladite enveloppe?

Écono-flashes

ACQUISITION DE BELL SPORTS

■ Bell Sports, dont le siège social est en Arizona, a conclu une entente par laquelle elle se porte acquéreur des actifs de SportRack Canada, entreprise établie à Granby et qui produit et vend des supports pour véhicules automobiles. Bell Sports est le leader manufacturier et vendeur de casques à vélo et de casques pour coureurs automobile.

MARLEAU LEMIRE ET SON DÉBITEUR

■ Marleau Lemire fait savoir que la Banque de crédit du Cambodge, un client du service des opérations à terme de cette entreprise, lui devait la somme d'environ 1,5 million US, plus dépens et intérêts. La dette est survenue du fait que la Banque de crédit n'a pas respecté un appel de marge concernant la négociation de contrats à terme en dollars américains en mars dernier. L'institution cambodgienne a reconnu la dette et demandé à Marleau Lemire de liquider les contrats, entraînant ainsi la dette. La semaine dernière, la Banque de crédit du Cambodge, apparemment détenue par cinq ressortissants cambodgiens de nationalité canadienne, a perdu sa licence et reçu l'ordre de mettre fin à son exploitation en raison de difficultés financières, déclarations trompeuses et autres irrégularités. L'actif de la Banque a été placé sous le contrôle de la Banque nationale du Cambodge, qui en assure l'administration. Marleau Lemire poursuit activement tous les recours offerts à l'égard du recouvrement de la dette.

MORGAN STANLEY À LA BOURSE

■ La demande d'adhésion à titre de membre de Morgan Stanley Canada a été approuvée récemment par le Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal. Le siège social de la société est situé à Toronto. Morgan Stanley exerce l'activité de courtier de plein exercice auprès d'une clientèle surtout institutionnelle. Morgan Stanley a acheté, pour la somme de 55 000 \$, le titre de membre de J.D. Mack, à la suite de la démission de ce membre.

LE BSQ SUR INTERNET

■ Le Bureau de la statistique du Québec possède maintenant une vitrine et offre ses services via Internet. Le site Internet du BSQ se veut la porte d'entrée de ceux qui désirent des données statistiques sur le Québec. Le site du BSQ offre d'intéressants renseignements sur le bureau de la statistique lui-même, sur ses publications et une variété d'autres services qu'il offre aux ministères et organismes du gouvernement du Québec et à la population en général.

NOUVEAU PRODUIT D'IBM

■ Avec le lancement d'OS/2 Warp Connect d'IBM Canada, les entreprises canadiennes pourront désormais exploiter les fonctions évoluées d'OS/2 en environnement de réseau. « Les entreprises canadiennes ont doublé leur investissement dans les réseaux informatiques depuis les trois dernières années », a déclaré Harvey Lewi, directeur, Mise en marché des logiciels PC. OS/2 Warp Connect intègre un grand nombre de fonctions réseau conçues pour la connexion entre des PC existants, la création de réseau d'égal à égal pour la maison ou la mini-entreprise et le partage des ressources informatiques au sein des entreprises de toute taille.

INVESTISSEMENT À BOUCHERVILLE

■ Le Centre des technologies du gaz naturel investira quelque 21 millions au cours des trois prochaines années dans des programmes de R & D pour procurer aux clients du gaz naturel des technologies gazières efficaces, avec un meilleur rendement énergétique, une productivité et une fiabilité accrues et un environnement sain. C'est ce qu'a déclaré hier le président du conseil d'administration du Centre, Hung Bui Quang. Lors de la cérémonie d'ouverture officielle à Boucherville, M. Bui Quang a ajouté que le Centre des technologies du gaz naturel avait triplé la superficie de son laboratoire à cause de la croissance formidable de ses activités de R & D. Les nouveaux aménagements représentent un investissement de six millions, dont 1,5 million proviennent du Programme d'aide aux établissements de recherche (PAER) du gouvernement du Canada. Pour Gaz Métropolitain, deuxième membre fondateur du Centre, ce laboratoire est l'un des plus précieux outils dans le développement de ses affaires internationales et il constitue un tremplin pour le marché des gazotechnologies en Amérique du Nord.

SPAR AÉROSPATIALE VA BIEN

■ Les produits de Spar Aéropatiale pour le premier trimestre s'élevaient à 144,7 millions et les bénéfices atteignent 1,55 million — dix cents par action — soit une augmentation de 12 et de 28 p. cent respectivement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les quatre secteurs d'activité de la société — Espace, Communications, Aéronautique et défense et Informatique — ont tous généré des bénéfices d'exploitation. Point saillant du premier trimestre, les préparations finales et le lancement réussi, au début d'avril, du premier des deux satellites de communications mobiles MSAT fabriqués par la société. Les essais à bord sont terminés et le satellite a été accepté par le client. Le second satellite respecte les échéanciers et sera prêt pour son lancement plus tard cette année, à l'instar du satellite de télédétection RADARSAT.

TAUX AVANTAGEUX À LA BN

■ La Banque Nationale du Canada offre maintenant un taux d'intérêt de 8,25 p. cent pour un prêt hypothécaire de 18 mois, le taux le plus bas sur le marché pour un terme de cette durée. Ce terme est offert pour un nouveau prêt ou pour un renouvellement et le taux peut être garanti pour une période de 30 jours. La Banque se réserve le droit de retirer ce terme sans préavis. La Banque Nationale abaisse aussi le taux d'intérêt sur son terme d'un an à 8,4 p. cent, une diminution de 0,1 p. cent. Enfin, la Banque Nationale offre aussi trois mois d'intérêt gratuit et trois mois d'assurance-vie et d'assurance invalidité gratuite pour les termes de sept et dix ans.

TÉLÉSYSTÈME TÉLÉCOM : EN HAUSSE

■ Télésystème Télécom fait savoir que sa quote-part du bénéfice net de Téléglobe pour le trimestre terminé le 31 mars s'est élevée à 2,41 millions comparativement à 2,18 millions pour l'année précédente. La hausse est attribuable en partie aux résultats de Téléglobe, dont le bénéfice par action pour le trimestre est passé de 22 cents en 1994 à 23 cents cette année. Le bénéfice net de la société pour le premier trimestre 1995 s'est élevé à 1,61 million comparativement à 1,87 million en 1994. La baisse du bénéfice net provient principalement de charges financières plus élevées. De plus, Télésystème Télécom annonce que son bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 1994 s'est élevé à 8,59 millions comparativement à 10,99 millions en 1993. Les revenus de la société pour l'exercice 1994 se sont élevés à 14,41 millions, en hausse de 3,32 millions sur l'exercice précédent. Enfin, le bénéfice net de Téléglobe pour l'exercice 1994 s'est élevé à 90,9 millions comparativement à 75,5 millions en 1993.

SPEEDY MUFFLER... EN BAISSÉ

■ Pour le premier trimestre, les revenus d'exploitation consolidés de Speedy Muffler King avant intérêts et bénéfices se sont chiffrés à 2,9 millions, en baisse de 1,1 millions par rapport au premier trimestre de 1994. Le bénéfice d'exploitation tiré des activités européennes de la Société s'est accru de 600 000 \$, tandis que les profits des activités nord-américaines ont chuté de 1,7 million. En conséquence, on a subi une perte nette de 400 000 \$ au premier trimestre de 1995, contre un bénéfice net de 600 000 \$ lors du précédent exercice. La perte par action s'est chiffrée à trois cents contre un bénéfice de cinq cents en 1994. Pour le premier trimestre de 1995, ses revenus consolidés se sont élevés à 133,8 millions, en hausse de 13,8 p. cent par rapport aux 117,6 millions du premier trimestre de 1994. Cette hausse reflète la croissance de 32,1 p. cent en Europe et la baisse de 1,2 p. cent enregistrée en Amérique du Nord.

CONTRATS OCTROYÉS PAR TCPL

■ TransCanada Pipelines vient d'octroyer des contrats évalués à 80 millions à la société ontarienne Nicholls-Radtke pour la construction d'usines de production d'énergie à Kapuskasing et North Bay, en Ontario. Dave Russell, vice-président, production d'énergie et affaires internationales de TransCanada, déclare : « La construction de ces usines stimulera l'économie de plusieurs sociétés et collectivités en Ontario. Nicholls-Radtke s'occupera des travaux de conception, d'ingénierie et de construction des deux usines de production d'énergie. »

PIERRE BELLEMARE

GEC Alsthom négocie l'acquisition d'AMF, une filiale du CN

LAURIER CLOUTIER

■ GEC Alsthom International (Canada) est en train de négocier l'acquisition d'AMF, de Montréal, filiale du Canadien National.

Le président René Lopez et son collègue Robert Tessier, de GEC Alsthom Electromécanique, n'ont pas rappelé mais le vendeur confirme.

Alain Bergeron, porte-parole du CN, ajoute aussi que GEC Alsthom ne nie pas l'information.

Il explique que le CN a déjà reconnu sa recherche de partenaires stratégiques. Ottawa vient également de mettre en vente sa société ferroviaire.

Dans ce contexte, le géant français a entamé des négociations avec le CN « dans le but d'une acquisition d'AMF » et de ses ateliers de remise à neuf de Montréal.

GEC Alsthom n'a de relations jusqu'ici, dans le transport en commun à Montréal, qu'avec

Bombardier qui joue parfois dans les mêmes plates-bandes qu'AMF. La multinationale a surtout signé une entente de commercialisation du fameux TGV, avec Bombardier, pour l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Michel Lord, vice-président de Bombardier, ne sait rien des négociations sur AMF mais il estime qu'elles ne changeront absolument rien à l'accord sur le TGV, qui n'a pas encore produit son premier projet de corridor de transport ferroviaire à grande vitesse.

Par ailleurs, Bombardier affiche un bon taux d'utilisation de la capacité de production de ses installations de La Pocatière et de la filiale Bombardier EuroRail, de Bruges, mais peut encore y augmenter la cadence. Le groupe n'aurait pas besoin de l'augmenter — malgré le carnet de commandes sectoriel de 4,1 milliards, sur le total de 10 milliards — en négociant l'achat d'AMF.

Adieu, les voitures de police à Bromont?

Presse Canadienne

GRANBY

■ Un nouvel obstacle vient de se dresser devant l'entreprise américaine RCI dont les représentants ont visité l'usine Hyundai de Bromont afin de déterminer si elle conviendrait à la production de voitures de police. Le fabricant General Motors (GM) vient en effet d'annoncer qu'il abandonnerait la production de son modèle Chevrolet Caprice, le plus fréquemment utilisé par les corps policiers.

GM remplacera la production de la Caprice par celle d'un nouveau modèle de camion à son usi-

ne d'Arlington, au Texas. « On a une grande demande pour les camions, alors que le marché des grandes voitures est sur ses derniers milles », a indiqué un porte-parole du géant de l'automobile, Marc Osborne.

Selon ce dernier, le président de RCI, Richard Chrysler, a rencontré la direction de GM à plusieurs reprises au sujet de la licence de fabrication de la Caprice, afin qu'elle lui soit cédée.

Ted Louckes, porte-parole de RCI, une entreprise de Brighton, au Michigan, a affirmé ne pas être au courant de telles rencontres. « Je n'ai aucun commentaire à faire à ce sujet », a-t-il déclaré.

Les rapports financiers express

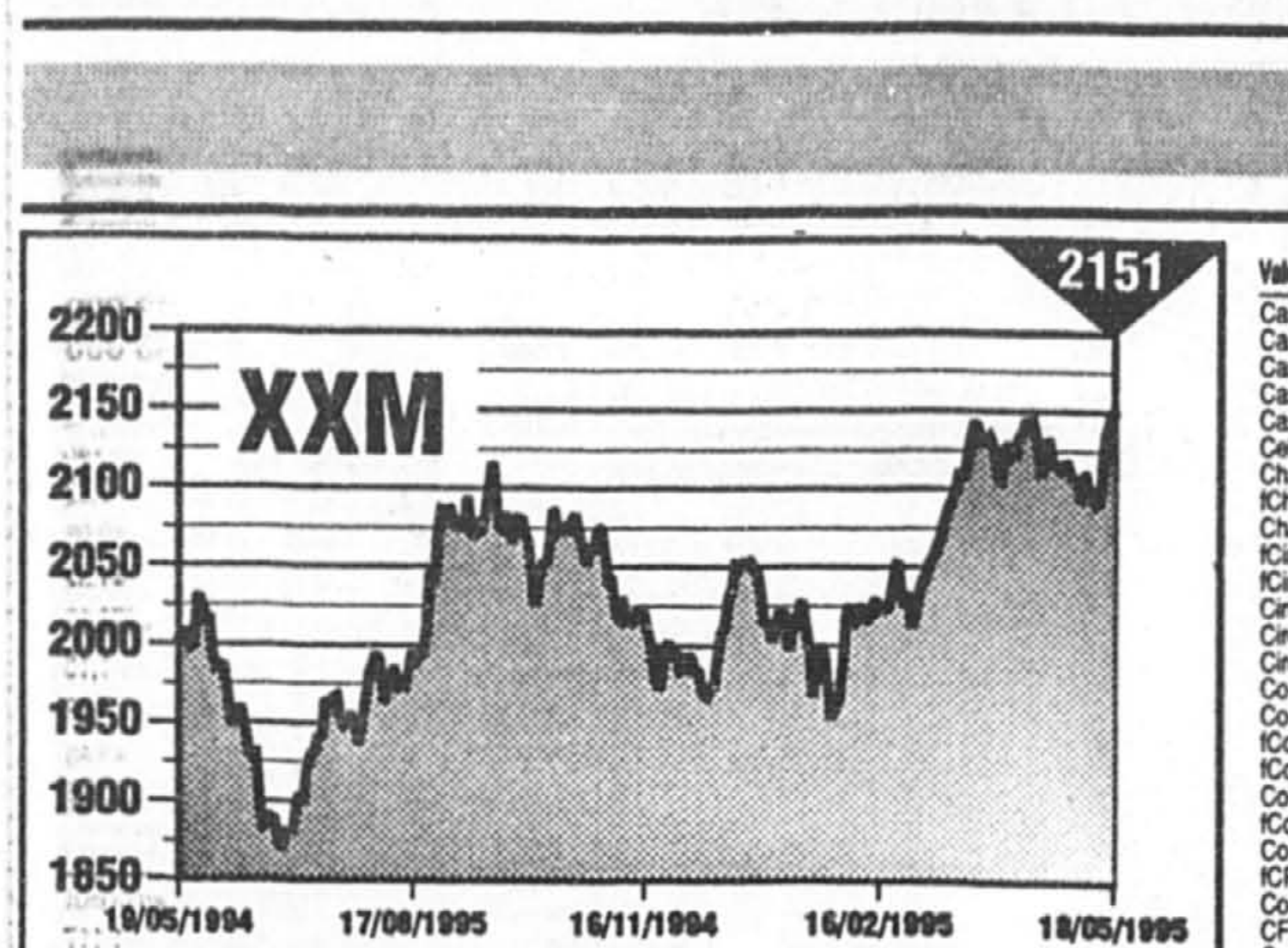
COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) (\$000)			REVENUS BRUTS (\$000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Gaz Métropolitain (gaz nat.) Mont. Qué. 1er sem. 31 mars	130.285 C.	131.048 C.	—	724.653	798.974	-9 %
Oshawa Group (alimentation) Tor. Ont. 1er trim. 22 avril	10.600 C.	8.900 C.	+19 %	1.363.900	1.329.400	+2 %
St. Clair Paint (peintures) Concord, Ont. 1er trim. 31 mars	0,01 C.	0,02 C.	—	16.543	16.021	+3 %
Morgan Financial (inst. finance) To. Ont. 1er trim. 31 mars	1.351 C.	1.237 C.	+9 %	—	—	—
Spar Aerospace (Aérospatiale) Tor. 1er trim. 31 mars	1.550 C.	N/D	—	144.000	N/D	—
Meridian Tech (pièces d'auto) Tor. Ont. 1er trim. 31 mars	(7.743) C.	3.306 C.	—	199.372	147.539	+35 %
Speedy Muffler (silencieux) Tor. Ont. 1er trim. 1 avril	(368) C.	636 C.	—	133.762	117.551	+13 %
Banister Fondation (Construction) Scarborough, Ont. 1er trim. 31 mars	(1.300) C.	(1.600) C.	—	151.400	82.900	+82 %
Rio alto Exploration (pétroles) Cal. Alb. 1er trim. 31 mars	2.026 C.	5.122 C.	-60 %	17.027	17.120	—
Paramount Resources (Gaz nat. pétroles) Cal. Alb. 1er trim. 31 mars	712 C.	2.932 C.	+75 %	15.112	15.795	-4 %
Uster Petroleum (Pétroles) Cal. Alb. 1er trim. 31 mars	1.831 C.	1.779 C.	+2 %	17.088	12.441	+37 %
Conso. Camia (immeubles) Cal. Alb. 1er trim. 31 mars	3.906 C.	5.852 C.	-33 %	17.258	25.189	-31 %
Gaz Resources (Gaz Nat.) Cal. Alb. 1er trim. 31 mars	686 C.	3.412 C.	-79 %	5.678	8.037	-29 %
Summit Resources (Pétroles) Cal. Alb. 1er trim. 31 mars	1.825 C.	1.811 C.	—	21.399	17.323	+23 %
Central Capital (soc. de gestion) Halifax, N.E. 1er trim. 31 mars	988 C.	2.333 C.	-57 %	1.486	2.293	-35 %
Navistar International corp. (Trans. Maritime) Cal. Ill. 1er sem. 31 Avr.	69.000	39.000	+76 %	3.056.000	2.534.000	+20 %

Les obligations

GOVERNEMENT DU CANADA

Prix	Rend.	Var.
Canada 7.75 15 Sep 95	100.57	7.27 0.04
Canada 8.00 15 Mar 97	101.32	7.19 0.03
Canada 7.50 1 Juil 97	102.73	7.29 0.02
Canada 6.25 1 Fév 98	103.22	7.40 0.01
Canada 5.50 1 Sep 98	103.70	7.47 0.01
Canada 5.75 1 Sep 99	104.13	7.56 0.06
Canada 7.50 1 Sep 01	104.68	7.51 0.04
Canada 8.25 1 Oct 01	105.06	7.53 0.04
Canada 8.50 1 Mar 02	105.45	7.61 0.02
Canada 9.75 1 Jan 03	105.82	7.71 0.05
Canada 9.50 1 Oct 03	106.12	7.77 0.05
Canada 9.75 1 Oct 04	106.41	7.83 0.07
Canada 9.50 1 Apr 05	106.70	7.84 0.04
Canada 7.25 1 Jan 06	106.98	7.93 0.01
Canada 7.50 1 Oct 06	107.24	7.98 0.01
Canada 8.25 1 Oct 07	107.51	8.05 0.07
Canada 8.50 1 Jan 08	107.78	8.12 0.07
Canada 9.00 1 Jan 09	108.05	8.19 0.02
Canada 9.50 1 Mar 10	108.32	8.26 0.02
Canada 9.75 1 Jan 11	108.59	8.33 0.01
Canada 10.00 1 Jan 12	108.86	8.40 0.01
Canada 10.25 1 Jan 13	109.13	8.47 0.01
Canada 10.50 1 Jan 14	109.40	8.54 0.01
Canada 10.75 1 Jan 15	109.67	8.61 0.01
Canada 11.00 1 Jan 16	109.94	8.68 0.01
Canada 11.25 1 Jan 17	110.21	8.75 0.01
Canada 11.50 1 Jan 18	110.48	8.82 0.01
Canada 11.75 1 Jan 19	110.75	8.89 0.01
Canada 12.00 1 Jan 20	111.02	8.96 0.01
Canada 12.25 1 Jan 21	111.29	9.03 0.01
Canada 12.50 1 Jan 22	111.56	9.10 0.01
Canada 12.75 1 Jan 23	111.83	9.17 0.01
Canada 13.00 1 Jan 24	112.10	9.24 0.01
Canada 13.25 1 Jan 25	112.37	9.31 0.01
Canada 13.50 1 Jan 26	112.64	9.38 0.01
Canada 13.75 1 Jan 27	112.91	9.45 0.01
Canada 14.00 1 Jan 28	113.18	9.52 0.01
Canada 14.25 1 Jan 29	113.45	9.59 0.01
Canada 14.50 1 Jan 30	113.72	9.66 0.01
Canada 14.75 1 Jan 31	113.99	9.73 0.01
Canada 15.00 1 Jan 32	114.26	9.80 0.01
Canada 15.25 1 Jan 33	114.53	9.87 0.01
Canada 15.50 1 Jan 34	114.80	9.94 0.01
Canada 15.75 1 Jan 35	115.07	10.01 0.01
Canada 16.00 1 Jan 36	115.34	10.08 0.01
Canada 16.25 1 Jan 37	115.61	10.15 0.01
Canada 16.50 1 Jan 38	115.88	10.22 0.01
Canada 16.75 1 Jan 39	116.15	10.29 0.01
Canada 17.00 1 Jan 40	116.42	10.36 0.01
Canada 17.25 1 Jan 41	116.69	10.43 0.01
Canada 17.50 1 Jan 42	116.96	10.50 0.01
Canada 17.75 1 Jan 43	117.23	10.57 0.01
Canada 18.00 1 Jan 44	117.50	10.64 0.01
Canada 18.25 1 Jan 45	117.77	10.71 0.01
Canada 18.50 1 Jan 46	118.04	10.78 0.01
Canada 18.75 1 Jan 47	118.31	10.85 0.01
Canada 19.00 1 Jan 48	118.58	10.92 0.01
Canada 19.25 1 Jan 49	118.85	10.99 0.01
Canada 19.50 1 Jan 50	119.12	11.06 0.01
Canada 19.75 1 Jan 51	119.39	11.13 0.01
Canada 20.00 1 Jan 52	119.66	11.20 0.01
Canada 20.25 1 Jan 53	119.93	11.27 0.01
Canada 20.50 1 Jan 54	120.20	11.34 0.01
Canada 20.75 1 Jan 55	120.47	11.41 0.01
Canada 21.00 1 Jan 56	120.74	11.48 0.01
Canada 21.25 1 Jan 57	121.01	11.55 0.01
Canada 21.50 1 Jan 58	121.28	11.62 0.01
Canada 21.75 1 Jan 59	121.55	11.69 0.01
Canada 22.00 1 Jan 60	121.82	11.76 0.01
Canada 22.25 1 Jan 61	122.09	11.83 0.01
Canada 22.50 1 Jan 62	122.36	11.90 0.01
Canada 22.75 1 Jan 63	122.63	11.97 0.01
Canada 23.00 1 Jan 64	122.90	12.04 0.01
Canada 23.25 1 Jan 65	123.17	12.11 0.01
Canada 23.50 1 Jan 66	123.44	12.18 0.01
Canada 23.75 1 Jan 67	123.71	12.25 0.01
Canada 24.00 1 Jan 68	123.98	12.32 0.01
Canada 24.25 1 Jan 69	124.25	12.39 0.01
Canada 24.50 1 Jan 70	124.52	12.46 0.01
Canada 24.75 1 Jan 71	124.79	12.53 0.01
Canada 25.00 1 Jan 72	125.06	12.60 0.01
Canada 25.25 1 Jan 73	125.33	12.67 0.01
Canada 25.50 1 Jan 74	125.60	12.74 0.01
Canada 25.75 1 Jan 75	125.87	12.81 0.01
Canada 26.00 1 Jan 76	126.14	12.88 0.01
Canada 26.25 1 Jan 77	126.41	12.95 0.01
Canada 26.50 1 Jan 78	126.68	13.02 0.01
Canada 26.75 1 Jan 79	126.95	13.09 0.01
Canada 27.00 1 Jan 80	127.22	13.16 0.01
Canada 27.25 1 Jan 81	127.49	13.23 0.01
Canada 27.50 1 Jan 82	127.76	13.30 0.01
Canada 27.75 1 Jan 83	128.03	13.37 0.01
Canada 28.00 1 Jan 84	128.30	13.44 0.01
Canada 28.25 1 Jan 85	128.57	13.51 0.01
Canada 28.50 1 Jan 86	128.84	13.58 0.01
Canada 28.75 1 Jan 87	129.11	13.65 0.01
Canada 29.00 1 Jan 88	129.38	13.72 0.01
Canada 29.25 1 Jan 89	129.65	13.79 0.01
Canada 29.50 1 Jan 90	129.92	13.86 0.01
Canada 29.75 1 Jan 91	130.19	13.93 0.01
Canada 30.00 1 Jan 92	130.46	14.00 0.01
Canada 30.25 1 Jan 93	130.73	14.07 0.01
Canada 30.50 1 Jan 94	131.00	14.14 0.01
Canada 30.75 1 Jan 95	131.27	14.21 0.01
Canada 31.00 1 Jan 96	131.54	14.28 0.01
Canada 31.25 1 Jan 97	131.81	14.35 0.01
Canada 31.50 1 Jan 98	132.08	14.42 0.01
Canada 31.75 1 Jan 99	132.35	14.49 0.01
Canada 32.00 1 Jan 00	132.62	14.56 0.01
Canada 32.25 1 Jan 01	132.89	14.63 0.01
Canada 32.50 1 Jan 02	133.16	14.70 0.01
Canada 32.75 1 Jan 03	133.43	14.77 0.01
Canada 33.00 1 Jan 04	133.70	14.84 0.01
Canada 33.25 1 Jan 05	133.97	14.91 0.01
Canada 33.50 1 Jan 06	134.24	14.98 0.01
Canada 33.75 1 Jan 07	134.51	15.05 0.01
Canada 34.00 1 Jan 08	134.78	15.12 0.01
Canada 34.25 1 Jan 09	135.05	15.19 0.01
Canada 34.50 1 Jan 10	135.32	15.26 0.01
Canada 34.75 1 Jan 11	135.59	15.33 0.01
Canada 35.00 1 Jan 12	135.86	15.40 0.01
Canada 35.25 1 Jan 13	136.13	15.47 0.01
Canada 35.50 1 Jan 14	136.40	15.54 0.01
Canada 35.75 1 Jan 15	136.67	15.61 0.01
Canada 36.00 1 Jan 16	136.94	15.68 0.01
Canada 36.25 1 Jan 17	137.21	15.75 0.01
Canada 36.50 1 Jan 18	137.48	15.82 0.01
Canada 36.75 1 Jan 19	137.75	15.89 0.01

BOURSE



Comment lire les codes financiers

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Div = Dividende par action sur une base annuelle.

CB = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.

Ventes = En certaines cas la mention «+» (unités) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.

Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.

Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.

Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.

Ch = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

EXPLICATION DES CODES

BOURSE DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

z = Lot brisé.

W ou W = Bon de souscription (Warrant).

pr = Unités de capital-actions.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

z = Lot brisé.

f = Entreprise commerciale ou industrielle.

z = Entreprise de ressources.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens.

z = Dividende extraordinaire.

c = Dividende en dollar.

n = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.

a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.

f = Paiement suspendu du dividende.

s = Après fractionnement d'actions.

x = Ex-dividende.

u = Nouveau bas de l'année.

u = Nouveau haut de l'année.

u = Action privilégiée.

W = Bon de souscription.

u = Suspension des transactions.

vi = Situation de faillite.

SITUATION FONDÉE

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable au fonds.

Ces données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation auprès de l'émetteur.

n = Sans commission.

o = Avec frais d'achat ou de rachat.

y = Évaluation différée.

z = Non disponible.

z = En dollars américains.

x = Ex-dividende.

m = Achat minimum de 1500 \$.

Non membre de l'Institut canadien des courtiers d'investissement.

Valuers/Div. Ventes (100) C/B Haut Bas Ferm. ch. 52 sem. Net Haut Bas

ABL Can. 156 2.70 2.50 2.50 4.25 1.00

ACC Tel. 14 2.75 2.50 2.50 1.75 2.50

ACE Ind. 10 5.25 5.12 5.25 5.01 5.12

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

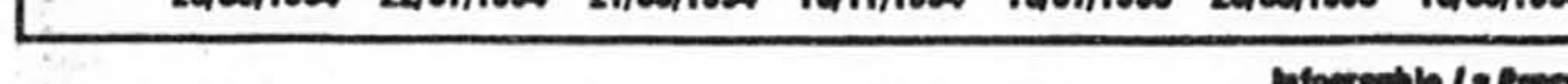
Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

Air (Rus) 51 4.90 4.70 4.70 4.00 5.00

MONTRÉAL

Div.	Ventes	100 C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Net	Haut	Bas	Ventes	100 C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Net	Haut	Bas	Ventes	100 C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Net	Haut	Bas	
Carina	110	1.00	0.95	0.90	0.01	1.70	0.96				5	3.75	3.75	3.75		4.45	2.69				28	5.00	5.00	5.00	5.00		6.17				
Casadeo	192	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				10123	15.24	24.60	24.60	24.37	42.62	24.45	2.69				37	1.87	1.87	1.87	1.87		5.00			
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12					479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50			
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	175	1.70	1.70	1.70	0.00	8.87	6.37				479	20.12	27.37	27.37	27.37	31.00	20.00				1042	6.21	21.50	21.50	21.50		21.50				
Casadeo	22	24.12	24.12	24.12	0.00	24.12	24.12																								

[illegible]



Genomic	4308	13.12	14.61	14.62	-0.37	Crate	.75	1.75	35.12	34.50	34.50	-0.50	Genomic	2491	11.52	11.23	11.37
Bevly	2789	13.50	13.25	13.25	-0.12	CrayRs	10905	23.75	22.00	23.37	+2.87	GnData	1444	11.12	10.75	10.75	

GIANT	2	7.00	7.00	7.00		Warren	.08	112	6.00	6.00	6.00	-0.12	PugetP	1.84	622	22.50	22.37	2
Gillette	1.20	3611	83.37	81.87	82.25	-1.50	Mammoth	.28	3291	36.75	35.62	35.75	-1.10	PHICB	.85	82	9.50	9.37
							Merrill	2.00	2967	70.00	71.37	73.15	-1.37	PHICB	.75	62	0.93	0.87

-0.12	Lennor	.20	2196	19.8	19.37	19.62	-0.50	PhIVH	.15	529	15.50	15.12	15.12	-0.37	45.00	P	6.37	6.87
-0.37	Lennar	.10	568	20.12	19.67	20.00		PiedNG	1.10	325	20.62	20.50	20.62		50.00		1.15	1.65

2.50 +0.12	SequaB	40	34.6	34.00	34.00	-0.62	Tempi	1.08	1263	46.37	44.87	44.87	-1.37	Vitro	.90	25.71	12.00	11.25	11.50	-0.62	
9.50 +0.25	SvoceP	44	2494	2837	28.00	28.37	+0.12	Terdyn		3601	56.87	55.50	56.00	-0.37	Vons		580	20.00	19.75	19.87	-0.12
0.00 +0.00	ShinW	26	60	9.37	9.00	9.12	+0.12	Tesoro		981	11.00	10.75	10.75		VulcM	1.46	40	57.87	57.25	57.25	-0.62

5	275.00	0.15	0.40	0.45	5	5	Newmont Mining	0.12 trim.	12-06-95	01-05-95
40	SP 255.00 P	2.35	2.60	2.45	5	5				

AFP infographie - Patrice Deré

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

BONAMI (Marcel) - LALONDE, Jean
St-Hubert
BRODEUR - LATOUR, Elsa
(Napoléon) Ste-Rose
Montréal **LATOUR, Yvon**
CHASSON, Georges - LATOUR, Yvon
St-Hubert
CLOUTIER, Denise - LAURIN, Maurice
Montréal Dollard-des-Ormeaux
CREPEAU, Dr - LAVIGNE
Alexandre (Pauline)
Montréal **LAPRAIRIE**
ETHIER, Maurice - LETARTE
Fabreville (Jacques)
JOLICOEUR, Pauline - MORIN (Yvette)
Montréal Ville des Laurentides

BONAMI, Marcel
A St-Hubert, le 17 mai 1995, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Marcel Bonami, époux de Rolande Villeneuve. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lyette (Gilles Ruel), Normand (Michèle Grenier), Ghantal (André Gauthier), sa belle-fille Ginette Renaud, ses petits-enfants: Danielle, Marie-Claude, Martin, Éric, Véronique, Sébastien, Alexandre, ses frères et sœurs, beaux frères, belles-sœurs, autres parents et amis. Exposé à
La Maison Darche
3219 boul. Grande-Allée St-Hubert
Les funérailles seront célébrées samedi le 20 mai à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Sept-Douleurs. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi des 9h.

CHASSON, Georges
A St-Hubert, le 17 mai 1995, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Georges Chasson, époux de Blanche Derpentigny. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants Claude, Claudette et Denise, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa sœur Pauline ainsi qu'autres parents et amis. Selon les volontés du défunt il ne sera pas exposé. Un service en présence des cendres sera célébré le samedi 20 mai à 13h30 en l'église St-Hubert (chemin Chamblay). Direction
La Maison Darche

CLOUTIER, Denise
A Montréal, le 17 mai 1995, à l'âge de 66 ans, est décédée Denise Gaudreau, épouse de Paul-Emile Cloutier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Michel Trudel), Michel (Suzanne Legault), Hélène (Denis Langlois), ses petits-enfants: Éric, Marjorie, Étienne; son frère Gilles (Gisèle St-Jean), parents et amis. Exposé au Complexe funéraire **Magnus Poirier Inc**
7388, Vieux
Vendredi le 19 mai de 14 à 22h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 mai en l'église St-Jean-Vianney à 11h, inhumation au Repos St-François d'Assise.

CREPEAU, Dr Alexandre
A Montréal, le 15 mai 1995, à l'âge de 96 ans, est décédé Dr Alexandre Crepeau, chirurgien-dentiste, époux de feu Fernande Coulombe. Il laisse dans le deuil son fils Jean, luge à la Cour supérieure son épouse Hélène Barbeau, ses petites-filles Marie-Joëlle et Janique, ses neveux et nièces: Aline (Maurice Marquis) et Jeanne (Yvon Gravel), Laurent Crepeau, Henri, Paul, André, Michel, Jean, Hélène, Robert et Pierre Coulombe et tous ses amis du Manoir Outremont. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 mai à 11 h en l'église Ste-Madelaine d'Outremont, 750 avenue Outremont et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à une oeuvre de votre choix seraient appréciées. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h30.
Direction
Urgel Bourgie Liée

ETHIER, Maurice
A Fabreville, le 17 mai 1995, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Maurice Ethier, époux de feu Madeleine Fortin. Il laisse dans le deuil ses enfants Micheline, Nicole, Réjean, Claudette, Lise, Françoise, Yolande, ainsi que conjoints(es), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sa sœur, Omer, Paul-Émile, Simone, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé samedi à 19 h au complexe funéraire
Goyer Liée
3495 boul. Dagenais Fabreville
Les funérailles auront lieu mardi le 23 mai à 10h en l'église Ste-Rose de Lima. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites samedi de 19 à 22 h, dimanche et lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22h, mardi des 8h. Des offrandes de messes à l'église St-Leopold seraient recommandées.

JOLICOEUR, Pauline
A Montréal, le 18 mai 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Pauline Delorme, épouse de feu Fernand Jolicoeur, mère de Micheline (André Monfette), Hélène (Robert Proteau), Diane (André Fournelle), Suzanne (Gilles Jobin), Pierrette (Jean-Pierre Simon), Sylvie (Pierre Goyer), grand-mère de plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Elle laisse également son ami Hervé Gagnon, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Liée
2095 de Salaberry
Une liturgie de la parole sera célébrée vendredi à 20 h au salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visites vendredi de 14 à 21 h.

LALONDE, Jean
A l'hôpital Charles LeMoine, le 18 mai 1995, à l'âge de 77 ans, est décédé Jean Lalonde, époux de Céline Jodoin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Guy (Renée Barrette), André, Louise (Reni Provencal) et Yvan, ses petits-enfants Patrique, Annie, Martin et Maxime, son frère, sa sœur et beau-frère, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai à 13h30 en l'église St-Bruno (1668, Montarville, St-Bruno). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction
Urgel Bourgie Liée

LATOUR, Elsa Schang
A Ste-Rose, le 17 mai 1995, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Elsa Schang, épouse de feu Fernand Latour. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-Josée (Claude Fernandez), Alexandre (Ginette Arsenault), Marie-Ines (Daniel Clement), Carlos (Diane LaVoie), Luis, ainsi que cinq petits-enfants, frères et sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Un service religieux en présence du corps aura lieu aujourd'hui à 10h en l'église Ste-Rose Delima, la famille sera présente à l'église à 9h30 pour recevoir les condoléances. Direction
Complexe funéraire Goyer Liée
3495 boul. Dagenais Fabreville

JACQUES LETARTE
Jacques Letarte est décédé le 17 mai 1995, à l'âge de 79 ans, ancien chef à feu au Collège militaire de St-Jean-sur-Richelieu. Il laisse son épouse Jeannette, son fils Robert (Sonia Gagneau), sa fille Nicole (Jean-Yves D'Avignon) et Claudette (Paul Cadieux); ses petits-enfants: Karoline, Alexandre Letarte, Sophie, Karine, Maxime Cadieux, Mélanie, Véronique, Geneviève D'Avignon ainsi que son frère Johnny, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Liée
63, rue Lorne St-Lambert
Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai à 11 h en l'église St-Georges de Longueuil, 700, rue Prefontaine, Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi le 19 mai, de 19 à 22 h, ouverture samedi à 9h.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois le *vous saluez* Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. N. R.

LAURIN, Maurice
A Dollard-des-Ormeaux, le 17 mai 1995, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Laurin, époux de Micheline Michelle Parent. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Chantal, Simon (Sarah Neufeld), Stéphane (Denise Paiement), Éric (Brenda Young), Philippe (Ida Dire), sa mère Mme Simone Laurin, ses frères et ses sœurs: Huguette, Jacques, Suzanne, René, Pauline, Gilbert et Jean, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. La famille sera présente le samedi 20 mai à 12h30 en l'église de St-Agapit de Deux Montagnes pour recevoir les condoléances suivies du service religieux à 13 h. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction résidence funéraire
Goyer Liée
147 boul. Souvé St-Eustache

LAVIGNE, LAPRAIRIE Pauline
A Montréal, le 16 mai 1995, à l'âge de 59 ans, est décédée Pauline Lavigne, épouse de André Laprairie. Elle laisse dans le deuil ses frères: feu Maurice (Yvette Regimbald), Conrad de Timothée (Jeanne Carie), feu Philippe (Armande Legault), feu Roger (Jeanne Guindon), feu Bruno (Madeleine Bachand), Gaetan (Monique Lafrance), sa sœur Pierrette (Marcien Cloutier) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée
5650 Côte des Neiges Montréal
Une liturgie de la Parole aura lieu samedi le 20 mai à 20h en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal, 5500, Belanger est, Montréal H1T 1G3, seraient appréciés. Heures des visites: samedi de 14 à 22h.

NECROLOGIE

LATOUR, Yvon
A Montréal, le 18 mai 1995, est décédé à l'âge de 69 ans, Monsieur Yvon Latour, retraité de la Ville de Montréal. Outre son épouse, Pauline Tessier, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Claude (Michelle Rioux), Louise (Jean-Marc Desrosiers), Julie (Kirkland Casgrain) et Marie-Luce (décédée) qu'il rejoint maintenant dans la Lumière des étoiles; ses petits-enfants, Lysandre et Justine Desrosiers; son frère Jean-Paul, ses sœurs Janine et Denise, ainsi que de nombreux autres parents et amis. On pourra se recueillir à sa mémoire le vendredi 19 mai 1995, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, et samedi le 20 mai 1995, des 9 heures à la résidence funéraire **Magnus Poirier Inc**, 11630 Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu le samedi 20 mai 1995, à 10 heures, en l'église St-Marcel, boul. Saint-Jean Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. L'inhumation suivra au Repos St-François d'Assise, rue 6893, rue Sherbrooke Est à Montréal. Sa douceur et sa grandeur d'âme imprèneront le coeur de tous ceux qui l'ont connu. Salon fermé de 17 à 19h.

MAGNUS POIRIER INC.
11630 Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles
Les funérailles auront lieu le samedi 20 mai 1995, à 10 heures, en l'église St-Marcel, boul. Saint-Jean Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. L'inhumation suivra au Repos St-François d'Assise, rue 6893, rue Sherbrooke Est à Montréal. Sa douceur et sa grandeur d'âme imprèneront le coeur de tous ceux qui l'ont connu. Salon fermé de 17 à 19h.

MAGNUS POIRIER INC.
11630 Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles
Les funérailles auront lieu le samedi 20 mai 1995, à 10 heures, en l'église St-Marcel, boul. Saint-Jean Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. L'inhumation suivra au Repos St-François d'Assise, rue 6893, rue Sherbrooke Est à Montréal. Sa douceur et sa grandeur d'âme imprèneront le coeur de tous ceux qui l'ont connu. Salon fermé de 17 à 19h.

MAGNUS POIRIER INC.
11630 Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles
Les funérailles auront lieu le samedi 20 mai 1995, à 10 heures, en l'église St-Marcel, boul. Saint-Jean Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. L'inhumation suivra au Repos St-François d'Assise, rue 6893, rue Sherbrooke Est à Montréal. Sa douceur et sa grandeur d'âme imprèneront le coeur de tous ceux qui l'ont connu. Salon fermé de 17 à 19h.

MAGNUS POIRIER INC.
11630 Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles
Les funérailles auront lieu le samedi 20 mai 1995, à 10 heures, en l'église St-Marcel, boul. Saint-Jean Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. L'inhumation suivra au Repos St-François d'Assise, rue 6893, rue Sherbrooke Est à Montréal. Sa douceur et sa grandeur d'âme imprèneront le coeur de tous ceux qui l'ont connu. Salon fermé de 17 à 19h.

FAITES LE PREMIER PAS. DONNEZ.
A force de chercher
1295 rue Berri, bureau 782
Montréal (Québec) H2L 4X1
Tél. (514) 987-9907

MORIN, Yvette
A ville des Laurentides, le 28 avril 1995, est décédée Mlle Yvette Morin, ex-organiste de la chorale de St-Lin durant 50 ans. Selon ses dernières volontés, la défunte n'a pas été exposée. Un service religieux, en présence des cendres, sera célébré samedi le 20 mai à 14h30 en l'église paroissiale de St-Lin. Inhumation au même endroit. Direction
Residence funéraire Joly
ville des Laurentides

NECROLOGIE

NAPOLEON BRODEUR
A Montréal, le 17 mai 1995, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Napoleon Brodeur, époux de feu Berangere Provancher. Il était le père de André (décédé). Il laisse dans le deuil sa belle-fille Hélène Gibbons (feu André), ses enfants Georgette (Jacques Doyon), Florent (Claudette Lointin), ses petits et arrière-petits-enfants, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée
6259 boul. Monk Métro Monk
Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai à 14 h en l'église Coeur Immaculé-Marie, 6300 Laurendeau et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 22 h, samedi à compter de 10h.

NAPOLEON BRODEUR
A Montréal, le 17 mai 1995, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Napoleon Brodeur, époux de feu Berangere Provancher. Il était le père de André (décédé). Il laisse dans le deuil sa belle-fille Hélène Gibbons (feu André), ses enfants Georgette (Jacques Doyon), Florent (Claudette Lointin), ses petits et arrière-petits-enfants, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée
6259 boul. Monk Métro Monk
Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai à 14 h en l'église Coeur Immaculé-Marie, 6300 Laurendeau et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 22 h, samedi à compter de 10h.

NAPOLEON BRODEUR
A Montréal, le 17 mai 1995, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Napoleon Brodeur, époux de feu Berangere Provancher. Il était le père de André (décédé). Il laisse dans le deuil sa belle-fille Hélène Gibbons (feu André), ses enfants Georgette (Jacques Doyon), Florent (Claudette Lointin), ses petits et arrière-petits-enfants, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée
6259 boul. Monk Métro Monk
Les funérailles auront lieu samedi le 20 mai à 14 h en l'église Coeur Immaculé-Marie, 6300 Laurendeau et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 22 h, samedi à compter de 10h.

REMERCIEMENTS

MERCI MON DIEU
pour faveurs obtenues. N.F.
MERCI MON DIEU
pour faveurs obtenues. C.B.
MERCI, O Notre-Dame-du-Cap
pour faveurs obtenues. G.S.
REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur
pour faveurs obtenues. P.B.
REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur
pour faveurs obtenues. N.F.
REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur
pour faveurs obtenues. J.V.
REMERCIEMENTS au St-Esprit
pour faveurs obtenues. A.P.
REMERCIEMENTS au St-Esprit
pour faveurs obtenues. G.L.

REMERCIEMENTS

MERCI MON DIEU
pour faveurs obtenues. N.F.
MERCI MON DIEU
pour faveurs obtenues. C.B.
MERCI, O Notre-Dame-du-Cap
pour faveurs obtenues. G.S.
REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur
pour faveurs obtenues. P.B.
REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur
pour faveurs obtenues. N.F.
REMERCIEMENTS au Sacre-Coeur
pour faveurs obtenues. J.V.
REMERCIEMENTS au St-Esprit
pour faveurs obtenues. A.P.
REMERCIEMENTS au St-Esprit
pour faveurs obtenues. G.L.

AVIS LÉGAUX

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenet avis que le Bureau québécois de l'Annuaire International de la famille, avant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 15 mai 1995
Monsieur René Page, secrétaire

MULTIDICK GRAPHIQUES QUEBEC INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie MULTIDICK GRAPHIQUES QUEBEC INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 15 mai 1995
Monsieur René Page, secrétaire

PRENIZ AVIS que la compagnie LIGUE LAMBOA INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. A St-Joseph du Lac Le 25 avril 1995
Me Jean-Luc Page notaire

PRENIZ AVIS que la compagnie LIGUE LAMBOA INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. A St-Joseph du Lac Le 25 avril 1995
Me Jean-Luc Page notaire

PRENIZ AVIS que ABDEL RAOUF AWAD, domicilié à 1631 ave Ducharme à Outremont présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de RAOUF AWAD.

PRENIZ AVIS que ABDEL RAOUF AWAD, domicilié à 1631 ave Ducharme à Outremont présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de NINA ELABI.

Vidéopokers : la facture de Québec étouffe les tenanciers en infraction

MARCEL LAROCHE

Si le gouvernement du Québec ne révisé pas à la baisse les avis de cotisation plutôt salés expédiés récemment à quelques tenanciers de bars trouvés en possession d'appareils vidéopokers illégaux, pas moins de 70 p. cent de ces commerçants seront acculés à la faillite.

C'est ce qu'affirme M. Renaud Poulin, président de la Corporation des propriétaires de bars, de brasseries et de tavernes du Québec, qui suggère à tous les opérateurs et tenanciers de se regrouper pour contester cette décision «unilatérale et injustifiée» du gouvernement provincial.

Dénonçant avec vigueur la méthode arbitraire d'évaluation utilisée par le ministère du Revenu du Québec pour réclamer des taxes sur de présumés revenus découlant des appareils vidéopokers pour la période de 1991 à 1994, le porte-parole de l'organisme estime qu'il s'agit d'une mesure inacceptable pour le gouver-

nement qui veut ainsi donner le champ libre à Loto-Québec. La Corporation qui représente quelque 3000 tenanciers de bars et de brasseries au Québec a ainsi réagi à la décision du ministre Jean Campeau d'envoyer une note de 16 millions de dollars pour impôt impayé à plusieurs propriétaires d'appareils vidéopokers illégaux.

Lors d'une conférence de presse hier dans une brasserie de la rue Sainte-Catherine, dans l'est de la métropole, le président de la Corporation a soutenu que 125 tenanciers de bars avaient déjà reçu des avis de cotisations allant de 75 000 \$ jusqu'à 200 000 \$ pour des revenus non-déclarés à l'impôt.

Lui-même tenancier de bar dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Daniel D'Amours, secrétaire de la Corporation, a suggéré que Revenu Québec respecte les registres des propriétaires de bars et de brasseries qui démontrent qu'ils sont loin d'avoir réalisé les profits allégués dans les avis de cotisation.

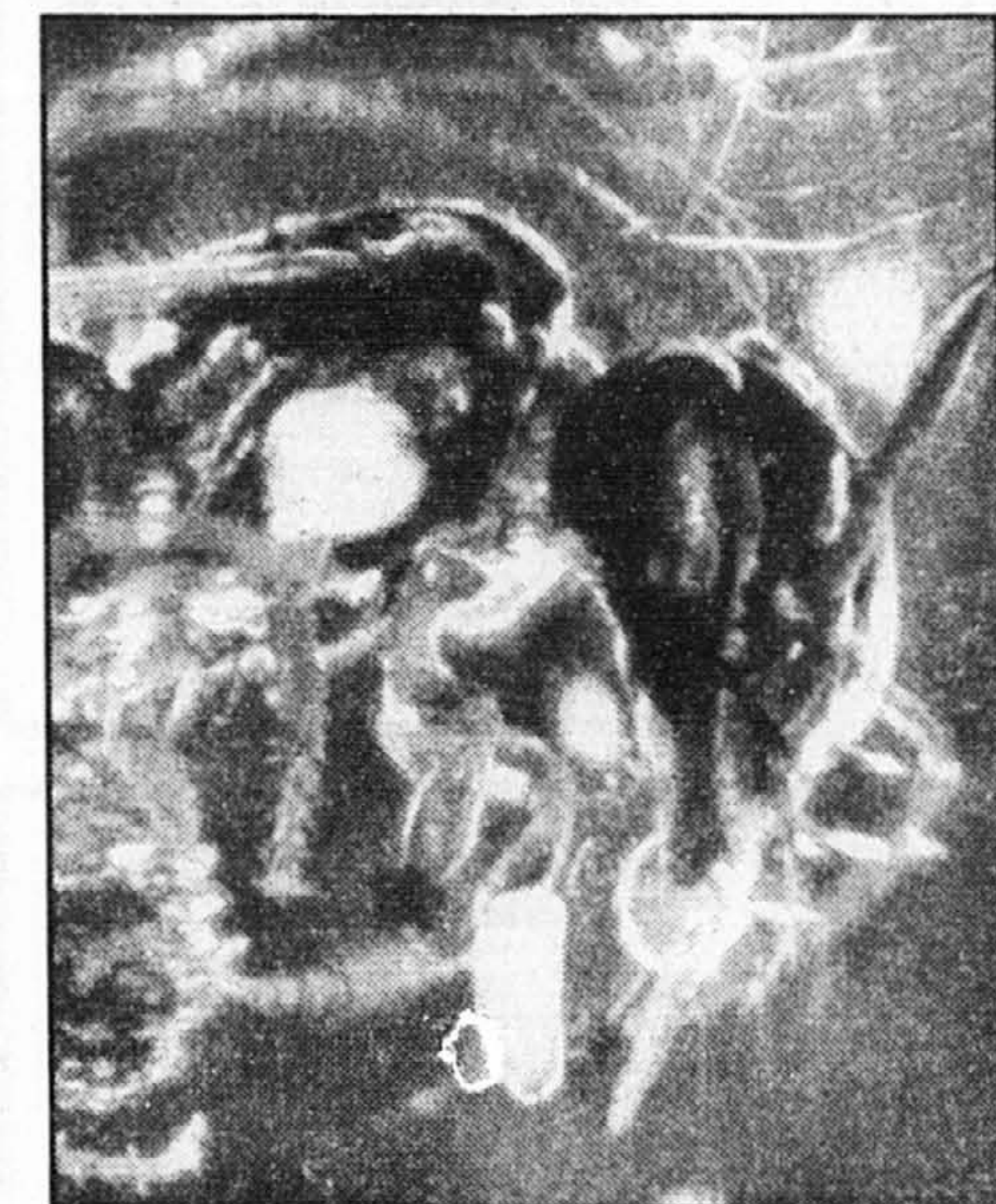


PHOTO REUTER

Cette abeille était conservée depuis des millions d'années dans un arbre pétrifié.

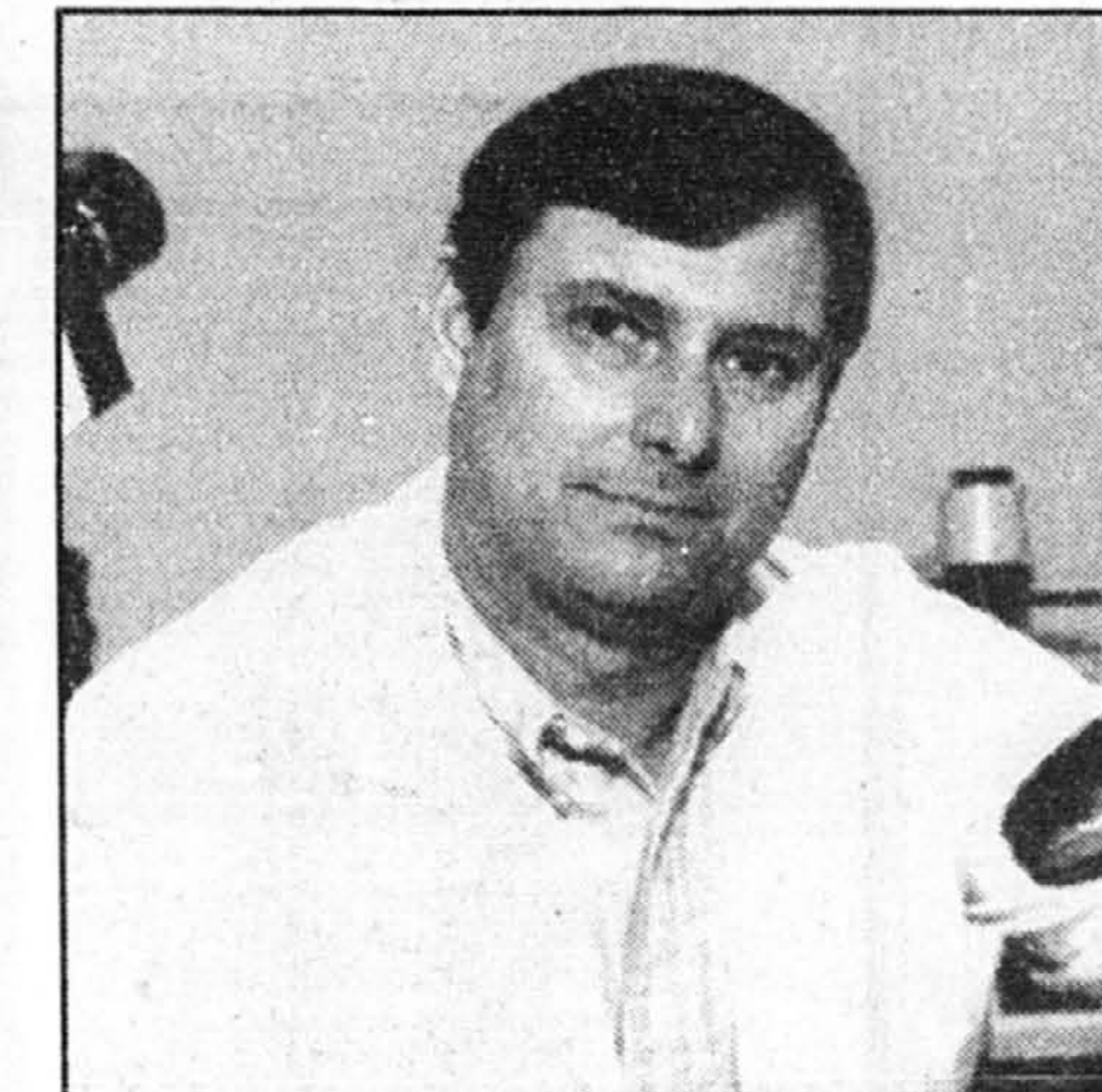


PHOTO REUTER

Raul Cano, un chercheur de l'Université polytechnique de Californie, a extrait une bactérie en hibernation d'une abeille morte il y a plus de 25 millions d'années.

Des chercheurs réveillent une bactérie dans une abeille préhistorique

Agence France-Presse
WASHINGTON

Des chercheurs de l'Université polytechnique de Californie ont réveillé une bactérie en hibernation à l'intérieur d'une abeille, morte depuis 25 à 40 millions d'années et qui avait été préservée dans un arbre pétrifié, a annoncé hier l'un d'eux.

La bactérie s'était transformée en spore. «Elle était dans un sommeil profond et nous l'avons réveillée», a déclaré Raul Cano dont les travaux sont publiés aujourd'hui par la revue scientifique Science.

Non seulement ce microbe est vivant, mais il produit un antibiotique naturel dont les chercheurs tentent de déterminer s'il a un intérêt médical, a ajouté le chercheur.

M. Cano a indiqué que la spore avait été découverte dans les restes d'une abeille restée prisonnière de la résine

d'un arbre qui s'était transformée en ambre.

«Certaines bactéries produisent des spores comme moyen de survie», a-t-il dit. «Ces spores sont très résistantes aux produits chimiques» comme à la chaleur et à la pression. Elles permettent à la bactérie de demeurer intactes durant de longues périodes de sommeil.

Ces faits ressemblent étonnamment aux travaux scientifiques racontés dans le livre et le film «Jurassic Park». Dans ce roman de fiction, les chercheurs parviennent à retrouver l'empreinte génétique (ADN) de dinosaures dans des moustiques préservés dans l'ambre.

Selon N. Cano, le dessin génétique de la bactérie ressemble à celui du Bacillus sphaericus, un microbe moderne qui permet aux abeilles de digérer leurs aliments en tuant d'autres bactéries.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Lachenaie
Comité de Masson
Appel d'offres no: 1048-30-01-41-3A

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et installation de conduites (525 mm) et de regards d'égouts avec branchements de service; réfection de voirie, reconstruction d'un chemin de 1 750 mètres de longueur et divers travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et installation de conduites d'aqueduc (150 et 350 mm) et d'égouts (250 mm) avec branchements de service; réfection de fondation de rue, de pavage et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7 Tél. : (514) 449-4224.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de Ville de Lachenaie; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Boucherville.

OUVREMENT DES SOUMISSIONS: Hôtel de Ville de Lachenaie; a/s M. Marc Couture, ing., directeur général adjoint, 3060, chemin St-Charles, Lachenaie (Québec) J6V 1A1. Le: mardi 20 juin 1995 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION:
Partie "A" - Cautionnement(206 000,00 \$) ou chèque visé ou autre(103 000,00 \$)
Partie "B" - Cautionnement(122 000,00 \$) ou chèque visé ou autre(61 000,00 \$)

N.B.: «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAÉ sont admises à soumissionner.

La SQAÉ et la ville de Lachenaie ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Secrétaire, Directeur contrats et transactions immobilières

P 19-05-95

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Lachenaie
Comité de Masson
Appel d'offres no: 1048-30-01-41-39

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et installation de conduites (200 à 525 mm) et de regards d'égouts dont une section en rivière, branchements de service, fondation de rue et pavage ainsi que divers travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et installation de conduites (150 et 350 mm) et accessoires d'aqueduc dont une section en rivière, branchements de service, fondation de rue et pavage ainsi que divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7 Tél. : (514) 449-4224.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de Ville de Lachenaie; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Boucherville.

OUVREMENT DES SOUMISSIONS: Hôtel de Ville de Lachenaie; a/s M. Marc Couture, ing., directeur général adjoint, 3060, chemin St-Charles, Lachenaie (Québec) J6V 1A1. Le: vendredi 09 juin 1995 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION:
Partie "A" - Cautionnement(176 000,00 \$) ou chèque visé ou autre(88 000,00 \$)
Partie "B" - Cautionnement(78 000,00 \$) ou chèque visé ou autre(39 000,00 \$)

N.B.: «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAÉ sont admises à soumissionner.

La SQAÉ et la ville de Lachenaie ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Secrétaire, Directeur contrats et transactions immobilières

P 19-05-95

Les personnes qui ont une maladie mentale,
les accepter, c'est fondamental.



Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
APPEL D'OFFRES 1995-44

CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES RÉSERVOIRS D'HYDROCARBURES

Des soumissions dans des enveloppes scellées et identifiées par numéro de titre d'appel d'offres seront reçues au Bureau du Greffier de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7, jusqu'à 11 heures, le jeudi 1er juin 1995, pour être ouvertes publiquement après l'heure indiquée.

Les formulaires et conditions de soumission seront disponibles à compter du vendredi 19 mai 1995, de 8 h 00 à 16 h 00 au Service de l'approvisionnement, 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, chambre B-141, moyennant un dépôt non remboursable de soixante dollars (60 \$) (argent comptant ou chèque visé) incluant taxes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Lynda Wilson
Service de l'Approvisionnement

V24463

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears VENTE 2 JOURS en vigueur les 20 et 21 mai 1995 et insérée dans La Presse du 16 mai 1995, veuillez noter qu'en page 2 pour la liquidation d'ensembles de draps de première qualité en percale on aurait dû lire à partir de 16,99 à 49,99. A la page 4 pour la prime Mustela, au prix de détail suggéré de 13,20, on aurait dû lire avec tout achat de 20 \$ et plus de produits Mustela dans le rayon des vêtements pour enfants. De plus elle sera disponible pour 85 après le 21 mai 1995.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

SEARS

CORRECTION

Annonce Eaton parue dans La Presse (page E 8) le mercredi 17 mai 1995. Ensembles «Celebrations» Beautyrest de Simmons, livrés gratuitement. Devrait se lire comme suit: Ensembles «Celebrations» Beautyrest de Simmons, livrés gratuitement à l'intérieur du circuit de livraison Eaton. Cela s'applique également à la cueillette gratuite de vieux ensembles matelas-sommier.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.

EATON

V24463

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Commission scolaire
des Laurentides

APPEL D'OFFRES 94-95-53

PROJET : Agrandissement de l'École Hôtelière des Laurentides

ENDROIT :

École Hôtelière des Laurentides
150, rue Lesage
Sainte-Adèle (Québec) J0L 1L0

PROPRIÉTAIRE :

Commission scolaire des Laurentides
13, rue Saint-Antoine
Sainte-Adèle (Québec) J8C 2C3
Téléphone : (819) 326-0333
Télécopieur : (819) 326-2121

ARCHITECTES :

Consortium Saia, Barbarese / Laurent Vermette
710, du Plateau, C.P. 509
Sainte-Adèle (Québec) J0R 1L0
Téléphone : (514) 229-7582
Télécopieur : (514) 229-8281

INGÉNIEURS (STRUCTURE) :

Equipe Laurence
75, de la Gare, D-5
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R6
Téléphone : (514) 227-1857
Télécopieur : (514) 227-8950

INGÉNIEURS (MECANIQUE ET ELECTRICITE) :

Pageau Morel & associés inc.
210, Crémazie Ouest, bureau 110
Montréal (Québec) H2P 1C6
Téléphone : (514) 382-5150
Télécopieur : (514) 384-9872

OBTENTION DES DOCUMENTS :

À compter du vendredi 19 mai 1995
Au bureau des Architectes
Adresse ci-dessus mentionnée

DÉPÔT :

Deux cents dollars (200 \$)
NON remboursable aux soumissionnaires

GARANTIE DE SOUMISSION :

Cheque visé au montant de quatre cent cinquante mille dollars (450 000 \$) à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement établi au même montant valide pour soixante (60) jours.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Le mardi 20 juin 1995 à 14 h
Au Centre administratif
Commission scolaire des Laurentides
Services de l'équipement, département des achats
Adresse ci-haut

SOUMISSIONNAIRES :

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

13, rue Saint-Antoine
Sainte-Adèle-des-Monts (Québec)
J8C 2C3
(819) 326-0333Commission scolaire
des Laurentides

APPEL D'OFFRES 95-96-25

PROJET : Travaux d'aménagement de deux (2) classes

Sous-sol de l'aile « A »

ENDROIT :

Centre Le Florès
École polyvalente Curé-Mercure
700, boul. Dr-Gervais
Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0

PROPRIÉTAIRE :

Commission scolaire des Laurentides
13, rue Saint-Antoine
Sainte-Adèle-des-Monts (Québec) J8C 2C3
Téléphone : (819) 326-0333
Télécopieur : (819) 326-2121

ARCHITECTES :

Laurent Vermette
710, du Plateau, C.P. 509
Sainte-Adèle (Québec) J0R 1L0
Téléphone : (514) 229-7582
Télécopieur : (514) 229-8281

OBTENTION DES DOCUMENTS :

À compter du vendredi 19 mai 1995
Au bureau de l'architecte
Adresse ci-dessus mentionnée

DÉPÔT :

Cinquante dollars (50 \$)
NON remboursable aux soumissionnaires

CAUTIONNEMENT :

Dix pour cent (10%)
Valide pour soixante (60) jours

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Le mardi 6 juin 1995 à 14 h
Au Centre administratif
Commission scolaire des Laurentides
Services de l'équipement, département des achats
Adresse ci-haut

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

13, rue Saint-Antoine
Sainte-Adèle-des-Monts (Québec)
J8C 2C3
(819) 326-0333Commission scolaire
des Laurentides

APPEL D'OFFRES 95-96-26

PROJET : Travaux d'aménagement aux 2^e et 3^e étages

Aile « E »

ENDROIT :

École secondaire A.-Norbert-Morin
2650, route 117
Mont-Rolland (Québec) J0R 1G0

PROPRIÉTAIRE :

Commission scolaire des Laurentides
13, rue Saint-Antoine
Sainte-Adèle-des-Monts (Québec) J8C 2C3
Téléphone : (819) 326-0333
Télécopieur : (819) 326-2121

ARCHITECTES :

Laurent Vermette
710, du Plateau, C.P. 509
Sainte-Adèle (Québec) J0R 1L0
Téléphone : (514) 229-7582
Télécopieur : (514) 229-8281

OBTENTION DES DOCUMENTS :

À compter du vendredi 19 mai 1995
Au bureau de l'architecte
Adresse ci-dessus mentionnée

DÉPÔT :

Cinquante dollars (50 \$)
NON remboursable aux soumissionnaires

CAUTIONNEMENT :

Dix pour cent (10%)
Valide pour soixante (60) jours

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Le mardi 6 juin 1995 à 14 h
Au Centre administratif
Commission scolaire des Laurentides
Services de l'équipement, département des achats
Adresse ci-haut

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

13, rue Saint-Antoine
Sainte-Adèle-des-Monts (Québec)
J8C 2C3
(819) 326-0333

UNITED STATES BANKRUPTCY COURT

(Tribunal de la faillite des États-Unis)

MIDDLE DISTRICT OF FLORIDA

(District central de la Floride)

TAMPA DIVISION

(Division de Tampa)

OBJET :

THE CELOTEX CORPORATION et
CAREY CANADA INC.

Chapitre 11

Numéros de cour consolidés :
90-10016-8B1
90-10017-8B1

Débiteurs

AVIS D'AUDIANCE D'UNE REQUÊTE DE CAREY CANADA INC.
VISANT L'OBTENTION D'UNE ORDONNANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 363
DU « BANKRUPTCY CODE » (CODE DE LA FAILLITE DES ÉTATS-UNIS)
APPROUVANT ET AUTORISANT LA VENTE DE CERTAINS ACTIFS, LIBRES
DE TOUTES SÛRETÉS, RÉCLAMATIONS ET CHARGES,
À MAGNOLA METALLURGY INC./MÉTALLURGIE MAGNOLA INC. ET
ACCORDANT DES CONCLUSIONS CONNEXES EN INJONCTION

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que Carey Canada Inc. (« Carey Canada ») a déposé la Requête mentionnée ci-dessus le 22 mars 1995. La Requête vise l'obtention d'une ordonnance, entre autres, approuvant et autorisant la vente des Actifs acquis (définis comme « Purchased Assets » dans la Convention décrite ci-dessous), lesquels Actifs acquis comprennent certains terrains de Carey Canada et les stériles résultant du traitement de minerai d'amianté (définies comme « Tailings » dans la Convention) qui s'y trouvent, à Magnola Metallurgy Inc./Métallurgie Magnola Inc. (« Magnola »), conformément à une convention visant l'achat de certains actifs (la « Convention ») intervenue entre Carey Canada et Magnola. Aux termes de la Convention, les Actifs acquis seront vendus à Magnola ou à un cessionnaire libre de toutes Charges (définies comme « Encumbrances » dans la Convention), pour le prix de vente total de 3 250 000 \$ CDN, tel que prévu à la Convention.

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que la Requête vise également, entre autres, l'obtention d'une injonction interdisant à toute personne qui avait, à ou aura à l'avenir des Reclamations (définies comme « Claims » dans la Convention) contre les Débiteurs de faire valoir ces Reclamations ou de créer, exécuter ou recouvrer toute Charge, tout jugement ou toute ordonnance contre Magnola, les représentants de Magnola (définis comme « Magnola's Representatives » dans la Convention) ou les Actifs acquis, toutes Charges étant canalisées et transférées vers le produit de la vente et grevant celui-ci, tel que plus amplement décrit à la Convention.

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que le présent avis n'est qu'un résumé de la Requête et de la convention et est entièrement subordonné aux termes de celles-ci. Il est vivement conseillé à toute partie dont les droits pourraient être affectés par celles-ci d'obtenir une copie intégrale de ces documents. Des copies de la Requête (avec tous les appendices, incluant la Convention) sont disponibles pour examen pendant les heures normales d'affaires aux bureaux du greffier du tribunal de la faillite des États-Unis, District central de la Floride, Division de Tampa (Clerk of the Bankruptcy Court, United States Bankruptcy Court for the Middle District of Florida, Tampa Division), 4921 Memorial Highway, Tampa, Florida 33634, et sont disponibles sur demande écrite auprès des procureurs de Carey Canada, à l'adresse indiquée ci-dessous.

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que des offres plus élevées et plus avantageuses d'acheter les Actifs acquis peuvent être soumises ; que celles-ci doivent toutefois être soumises aux procureurs de Carey Canada, Bush Ross Gardner Warren & Rudy, P.A., 220 South Franklin Street, Tampa, Florida 33602, attention : Jeffrey W. Warren, Esq., au plus tard le 19 juin 1995.

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que la Requête et toutes objections à la Requête ou offres supplémentaires d'acheter les Actifs acquis, le cas échéant, seront entendues le 26 juin 1995 (la « Date d'audience »), à 9 heures, dans la salle d'audience de l'Honorable Thomas E. Baynes, Jr., située au United States Bankruptcy Court for the Middle District of Florida, Tampa Division, 4921 Memorial Highway, Tampa, Florida 33634 ; sous réserve toutefois que l'audience puisse être remise ou ajournée par le tribunal lors de l'audience à la Date d'audience. Toutes objections à la Requête doivent être produites auprès du greffier du tribunal de la faillite des États-Unis (Clerk of the Bankruptcy Court) à l'adresse indiquée ci-dessus, et copie signifiée aux procureurs de Carey Canada, à l'adresse indiquée ci-dessus, de telle manière que l'objection soit produite et reçue au moins cinq (5) jours ouvrables avant la Date d'audience.

FAIT ET ORDONNÉ à Tampa, Floride le 10 mai 1995.

PAR ORDRE DE L'HONORABLE
THOMAS E. BAYNES, JR.
Juge du tribunal de la faillite des États-Unis

APPEL D'OFFRES



Assemblée nationale

APPELS D'OFFRES

La Direction de l'approvisionnement et des services auxiliaires de l'Assemblée nationale vous fait part, par la présente, des projets de soumission suivants.

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans les documents disponibles à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

PROJET : N° 110885

Acquisition de composantes destinées au rehaussement de micro-ordinateurs.

Clôture des soumissions : le 5 juin 1995 à 15 h

PROJET : N° 110676

Fourniture et installation du tapis et du sous-tapis dans la Salle de l'Assemblée nationale.

Séance d'information et examen des lieux obligatoires pour soumissionner : lundi 29 mai 1995 à 14 h.

Clôture des soumissions : le 9 juin 1995 à 15 h

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter de la date de publication.

La Direction de l'approvisionnement et des services auxiliaires de l'Assemblée nationale se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées.

Le directeur de l'approvisionnement
et des services auxiliairesAssemblée nationale
Direction de l'approvisionnement
et des services auxiliaires
1025, rue Saint-Augustin
Edifice Honoré-Mercier
Bureau RC 68
QUÉBEC (Québec)
G1A 1A3
Téléphone : (418) 643-2726
Télécopieur : (418) 646-9960

Conrad Harvey

AN 184-SAA6

APPEL D'OFFRES

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service
de l'approvisionnement
et du soutien technique

Les soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal H2Y 1C6 pour la fourniture de :

No d'appel d'offres : 95-2025

Description : Pneus et chambres à air

Date d'ouverture : 12 juin 1995

No d'appel d'offres : 95-2026

Description : Conversion de notices catalographiques

Date d'ouverture : 14 juin 1995

Toutes les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et qui peuvent être obtenus contre un paiement de 50 \$ non remboursable, en s'adressant, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, au Service de

l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 23 mai 1995. Le paiement doit être présenté en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre du directeur du Service des finances et du contrôle de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau R-005, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Informations : 872-1000
Montréal, le 16 mai 1995
Le greffier,
Léon Laberge

Port de Montréal

Port of Montreal

AVIS AUX ENTREPRENEURS
APPEL D'OFFRES NO 32016

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : « SOUMISSION POUR LA PROTECTION CONTRE LA Foudre, ÉLEVATEUR NO 4, PORT DE MONTRÉAL » (Les travaux consistent principalement à assurer la conception détaillée, la fourniture et l'installation d'un système contre la foudre pour l'ensemble des installations de l'élevateur à grain no 4 à partir des plans et devis fournis), seront reçues aux bureaux du Port de Montréal, Édifice du port de Montréal, aile no. 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3R5, jusqu'à 10 heures, heure locale, jeudi, le 8 juin 1995, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public.

Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer à compter du jeudi 18 mai 1995, le cahier des charges, les formules de soumission et l'enveloppe pré-adressée en s'adressant à la réception, rez-de-chaussée, Édifice du Port de Montréal, aile no. 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, contre un dépôt non-remboursable de cinquante dollars (50,00 \$), toutes taxes incluses, sous forme d'argent comptant, de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre du Port de Montréal.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

Si désiré, on pourra examiner les documents de soumission avant de se les procurer.

Une visite obligatoire du site aura lieu le jeudi 25 mai 1995 à 10h. Rendez-vous au site, accès par la rue Viau.

Le port de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo

Président-directeur général

Port de Montréal

Montréal, mai 1995

SOUMISSIONS PUBLIQUES

1864-05-95

Balisage et ouverture des abribus sur la
voie réservée Pie-IX

Documents disponibles (Prix 25,00 \$ - comptant).

8845, boul. Saint-Laurent, (réception), Montréal, à compter du
vendredi 19 mai 1995 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
(Information générale : Tél. : (514) 280-4931)

Dépôt des soumissions

Siège social de la STCUM, 800, rue de La Gauchetière Ouest,
accueil principal (1-4100), Montréal, avant le mercredi 31 mai
1995 à 15h00. Ouverture publique immédiatement après.

Garantie de soumission

Cautionnement de soumission de 25 000\$ avec une lettre
d'engagement.La Société ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni
aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers
les soumissionnaires.Daniel Robert, avocat,
le secrétaire et directeur du Contentieux.Votre
don
va
loinRECTIFICATIF
Dans l'annonce de CLUB VOYAGE/VACAN-
CES AIR TRANSAT publiée dans La Presse du
samedi 13 mai 1995, une erreur s'est produite
concernant le prix de 19 \$ pour la location de
voitures au Canada: l'explication n'était pas
suffisamment précise et il fallait lire valide sur
les départs de Toronto seulement.CORPORATION
D'HÉBERGEMENT
DU QUÉBECPROJET DE CONSTRUCTION DE 1000 LITS
DE CENTRES D'HÉBERGEMENT ET
DE SOINS DE LONGUE DURÉE (CHSLD)APPEL D'OFFRES PUBLIC
POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELLS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'entremise de la Corporation d'hébergement du Québec, projette des travaux de construction de 1000 lits de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

La Corporation d'hébergement du Québec procède à un appel d'offres de services pour sélectionner les équipes devant rendre chacune les services professionnels pour l'un des centres d'accueil types suivants :

— 192 lits — 160 lits — 128 lits — 92 lits — 64 lits

Les équipes choisies se verront initialement mandatées pour rendre les services professionnels jusqu'aux plans et devis préliminaires avec la présentation d'un

coût estimé des travaux.

Les professionnels doivent présenter leur candidature en équipe. Chaque équipe

devra offrir les services professionnels suivants :

• Architecture • Mécanique-électricité • Structure de bâtiments

Chaque équipe doit avoir une firme dans chacune des spécialités spécifiées au présent avis public d'appel d'offres. Une firme d'architectes ou un architecte autonome ne peut faire partie de plus d'une équipe. Une firme d'ingénieurs ou un ingénieur autonome peut, pour une même spécialité, faire partie d'un maximum de 2 équipes. Une firme d'ingénieurs ou un ingénieur autonome ne peut, dans une même équipe, offrir ses services que pour une seule spécialité. Une firme d'ingénieurs ou un ingénieur autonome faisant partie de plus d'une équipe doit en informer chacune d'elles.

De plus, chaque équipe devra se conformer aux exigences contenues dans le document intitulé « Instructions à respecter pour la présentation d'offres de services », lequel est fourni avec les documents d'appel d'offres, notamment en ce qui concerne les critères d'admissibilité, les exclusions, les limitations, la constitution des firmes et la non conformité des offres.

Si une firme formant une équipe compte plus de cent (100) employés et que le contrat à adjudger est de 100 000 \$ et plus, la firme devra être dotée d'une attestation émise par les Services gouvernementaux, à l'effet qu'elle s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat est à adjudger.

Le choix des équipes sera fait d'après les recommandations d'un comité de sélection, selon les critères d'évaluation préétablis.

Ne sont admises à présenter une offre de services que les firmes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les documents nécessaires à la présentation des candidatures seront disponibles à partir du 24 mai 1995 aux endroits suivants :

Au 2050, boul. René-Lévesque Ouest, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2K8
Tél.: (418) 646-7999
ou au 3700, rue Berri, 6^e étage
Montréal, (Québec) H2L 4G9
Tél.: (514) 873-4344

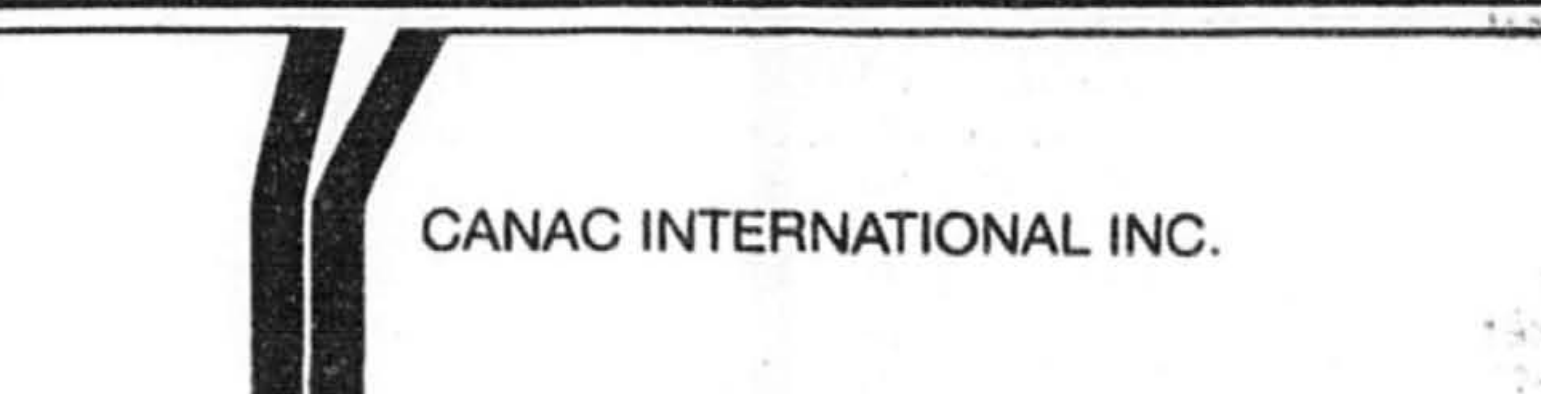
Les candidatures devront être remises AVANT 16 H, heure locale du lieu de la remise le 20 juin 1995, à la Corporation d'hébergement du Québec à l'attention du secrétaire des comités de sélection, à l'endroit ci-dessus désigné.

Au 2050, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 6^E ÉTAGE
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) G1V 2K8
OU AU 3700, RUE BERRI, 6^E ÉTAGE
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2L 4G9

La Corporation d'hébergement du Québec n'est tenue d'accepter aucune des candidatures reçues.

MARC PARADIS, ing., Directeur général

Québec



CANAC INTERNATIONAL INC.

Appel d'offres pour la modernisation de la ligne de
trains de banlieue Montréal / Deux-Montagnes
(CAN-DM-95-0703)

— Nature des travaux : Enfouissement de câbles de puissance pour système à 25 kV sur une distance approximative de 18 km.

— Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 14 h, heure avancée de l'Est, le lundi 19 juin 1995.

— Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande aux bureaux de :

CANAC
1100, University
Suite 450
Montréal

moyennant un dépôt d'un chèque visé non remboursable de 150 \$ payable à l'ordre de CANAC INTERNATIONAL INC.

Pour tous renseignements complémentaires téléphoner à B. Michaud au 514-399-5034.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre si basse soit-elle.

Bureau du Directeur de projet
CANAC INTERNATIONAL INC.

MONDE

Cessez-le-feu si la Serbie reconnaît la Bosnie

d'après AFP
SARAJEVO

■ Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic s'est réjoui hier d'une éventuelle reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par le président serbe Slobodan Milosevic, ce qui faciliterait, selon lui, la reprise du processus de paix en Bosnie, alors que les affrontements ont fait hier trois morts et 12 blessés dans la capitale bosniaque, selon la radio.

Interrogé sur la question de savoir si une éventuelle reconnaissance de la Bosnie par le président serbe Slobodan Milosevic conduirait à une nouvelle trêve des combats en Bosnie, le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a répondu : « Oui, bien sûr. Nous aurions à reconsidérer cette question » d'un nouveau cessez-le-feu.

« Il s'agirait d'un important premier pas vers la paix et la normalisation dans la région », a ajouté M. Silajdzic.

Selon des bonnes sources à Belgrade, les négociations intenses menées sur la reconnaissance de la Bosnie cette semaine dans la capitale yougoslave avec M. Milosevic par Robert Frasure, représentant américain au sein du Groupe de contact (États-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne) ont atteint « un stade avancé ».

M. Milosevic, récemment, avait ordonné aux Serbes d'accepter un plan de paix international pour la Bosnie. « L'exaspération monte à Belgrade contre les Serbes de Bosnie », a déclaré le coprésident de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, David Owen.

Selon le premier ministre bosniaque M. Silajdzic, « ceux qui ont fait cette guerre peuvent l'arrêter », ou « au moins faire le premier pas ».

« Une fois que les Serbes (séparatistes) réaliseront que Belgrade reconnaît les frontières de la Bosnie-Herzégovine, ils seront alors désireux de s'asseoir à la table et d'accepter sérieusement », a-t-il dit.

Interrogé sur la position de la Bosnie si la Serbie reconnaît la Bosnie mais non la Croatie, M. Silajdzic a suggéré que cela ne se passerait sûrement pas. « Le principal est de reconnaître l'ordre international, non pas seulement la Bosnie ou la Croatie. Il n'y a pas de paix sans ordre international », a indiqué le premier ministre bosniaque.

À Sarajevo, les violents échanges d'artillerie ont laissé la place aux obus et aux tirs des francs-tireurs, alourdissant le bilan des victimes civiles dans la ville assiégée par les forces serbes. Rendus prudents après deux jours d'intenses bombardements et d'échanges d'artillerie, les plus violents depuis 1993, seules quelques personnes osaient s'aventurer dans les rues de la capitale, étrangement calmes.

Les Nations unies ont tenté depuis deux jours de mettre un terme aux combats qui ont commencé avec l'offensive bosniaque pour conquérir un piton rocheux, Debelo Brdo, qui permet à l'armée gouvernementale de dominer et donc d'interdire l'utilisation d'une route d'approvisionnement serbe.

Les combats sur les hauteurs de la ville semblent avoir baissé d'intensité suite à l'échec de la prise par les Serbes, selon l'ONU, de trois bunkers gouvernementaux situés sur le piton rocheux.

Dans l'extrême-ouest de la Bosnie, quelque 4000 Serbes, dont 1500 civils et quelque 500 combattants, ont fui la petite ville de Ripac, à neuf kilomètres au sud-est de Bihac, devant l'avance de l'armée gouvernementale bosniaque, venant alourdir le nombre de réfugiés et de déplacés serbes dans le nord de la Bosnie, a confirmé l'ONU à Sarajevo.

Un porte-parole de la FORPRONU, le lieutenant colonel Gary Coward, a indiqué que l'armée bosniaque rencontrait encore, dans les zones qu'elle avait prises, des poches de résistance serbes, et que les Serbes étaient encore en mesure de bombarder la ville de Bihac. Les forces serbes ont tiré hier 12 obus sur Bihac, tuant trois civils.

Dans le nord-est du pays, l'ONU a signalé hier l'échec d'une offensive des Serbes de Bosnie contre l'enclave d'Orasje (nord-est) tenue par les Croates de Bosnie. Cette région fait l'objet de bombardements depuis plus d'une semaine. Elle est située au nord-ouest du « corridor » de Brcko, qui permet aux Serbes de relier les territoires qu'ils contrôlent en Croatie et en Bosnie à la Serbie.

Jérusalem : colère arabe après le veto américain

d'après AFP
NICOSIE

■ Colère, amertume et même appels à prendre les armes contre Israël : les Arabes ont exprimé hier leur déception à l'égard des États-Unis, qui ont bloqué une résolution de l'ONU condamnant Israël.

Israël a en revanche félicité les États-Unis et estimé qu'ils avaient « bien agi, car ils ont ainsi ramené le débat à sa place naturelle : le Moyen-Orient ». « Nous sommes heureux que la question (de Jérusalem) ne soit plus à l'ordre du jour » de l'ONU, a déclaré le directeur du bureau de presse gouvernemental Uri Dromi.

Les États-Unis ont fait usage pour la première fois depuis cinq ans de leur droit de veto pour bloquer un projet de résolution demandant à Israël d'an-

nuler l'expropriation de 53 hectares dans la partie arabe de Jérusalem.

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a estimé que Washington avait « perdu la confiance du peuple palestinien » par ce geste « regrettable ». « Les Américains ont perdu beaucoup de leur crédibilité auprès du peuple palestinien en tant que médiateur impartial » dans le processus de paix, a ajouté le président de l'Autorité palestinienne cité par son porte-parole Marwan Kanafani.

Les Palestiniens ont d'ailleurs demandé au gouvernement israélien de commencer immédiatement les négociations sur le futur statut permanent de Jérusalem, ont indiqué hier les chefs des délégations de Palestine et des États-Unis à la fin de trois jours de négociations multilatérales sur le Proche-Orient à Montreux.

Le veto américain « est non seulement très mauvais pour le processus de paix, mais il met en cause la crédibilité des États-Unis comme co-président de ce processus » avec la Russie, a déclaré Fayçal Hussein, le représentant palestinien, en exigeant qu'Israël cesse de créer des faits accomplis sur le terrain (expropriations et construction de colonies).

(Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a rejeté hier à Paris l'idée d'avancer ces négociations, « le climat n'étant pas mûr », selon lui.)

Quant au mouvement islamiste palestinien Hamas, il a appelé les pays arabes à « rompre tous les contacts avec Israël » et estimé que le veto américain « dévoile le soutien des États-Unis au projet sioniste visant à créer un fait accompli à Jérusa-

lem, à la judaïser et à la contrôler totalement ».

Le chef de la diplomatie jordanienne Abdel Karim Kabariti a convoqué l'ambassadeur des États-Unis en Jordanie Wesley Egan pour lui exprimer sa « déception » et son « inquiétude ». L'attitude des États-Unis « est en totale contradiction avec leurs appels à respecter la légalité, la justice et l'opinion internationales », a affirmé M. Kabariti.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa a qualifié à Rabat d'« inapproprié » et de « mauvais signe » le veto américain. « Il est insensé qu'un veto soit opposé à une résolution visant à protéger le processus de paix », a affirmé M. Moussa dans une déclaration à son arrivée dans la capitale marocaine.

Selon le quotidien gouverne-

mental égyptien *al-Ahram al-Massai*, « la colère monte partout dans le monde arabe à cause de la question de Jérusalem ».

Pour le chef de la diplomatie libanaise Farès Boueiz, la position américaine a démontré que Washington « adoptait automatiquement les décisions israéliennes, qu'elles soient bonnes ou mauvaises ».

Quant à la Libye, elle a carrément dénoncé « la nouvelle alliance nazie entre les États-Unis et Israël ». « Les États-Unis et l'ennemi israélien sont un, ils ont une stratégie commune d'agression contre la nation arabe », a affirmé l'agence officielle JANA.

La Syrie a mis en garde les États-Unis contre « l'aneantissement du processus de paix » si la « politique américaine endosse la logique d'Israël et adopte ses directives », selon le journal officiel *Al-Baas*.

Comment tirer profit d'un réveil matinal ce samedi:

1. Venez chez Eaton demain à 9 h.
2. Trouvez le short. Les sandales. La chaise longue.
3. Ouvrez votre carte «Découvrez la bonne affaire»...

EATON

DÉCOUVREZ
LA BONNE
AFFAIRE

20% à 60% de rabais

Samedi matin seulement! De 9 h à 11 h.

Nous doublerons les rabais,
à l'ouverture de votre carte «Découvrez la bonne affaire»,
sur les vêtements, accessoires et chaussures
pour femmes, hommes et enfants; les jouets, la literie,
les articles de salle de bains, les articles ménagers,
les petits appareils électriques, les meubles d'extérieur,
les barbecues et plus*.

*Marchandise à prix courant seulement. Certaines exceptions s'appliquent. Détails en magasin.

Eaton. On veut être votre magasin.

Heures d'ouverture demain le 20 mai. Eaton Centre-ville et magasins de banlieue: 9 h à 17 h

[Argent remis si la marchandise ne satisfait pas]